

2023

raportu d'attività





RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE 2023

Rédaction : Cabinet de la Présidente de l'Assemblée de Corse, Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse.

Conception et mise en page : Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse.

Impression : Service reprographie CDC.

Crédits photos : Collectivité de Corse, Assemblée de Corse.

© Assemblée de Corse - octobre 2024

4.

L'EDITORIALE

6.

U CALENDARIU

8.

U "TROMBI"

10.

**L'AZZIONE
DI A PRESIDENZA.**

**Le processus pour l'évolution
institutionnelle de la Corse et
l'autonomie**

**Lingua Corsa : une année 2023
de turbulences et d'innovation**

**Lancement d'une démarche
prospective au service de
l'Assemblée de Corse : Corsica
Pruspettiva 2050**

**I 40 anni di l'Assemblea di
Corsica**

**Sviluppu istituzionale è
demucrazia participativa**

**Incontri protocalari
è internaziunali**

**Azzione europea
è internaziunale**

**Lutte contre les dérives
mafieuses : lancement d'une
réflexion et d'un travail inédit
de concertation**

Visites et actions de terrain

**Temps forts sur le plan
historique, culturel ou
sociétal**

54.

**L'ATTIVITÀ
DI U SIGRITARIATU
GENERALE.**

**Les activités liées
aux séances et aux commissions**

**Les activités liées
aux fonctions supports :
Assistance Juridique,
Technique et Administrative**

**Les activités liées aux
initiatives parlementaires**

ÉDITOS.

40 ANS D'ENGAGEMENT

L'Assemblée de Corse, créée par la loi du 2 mars 1982, a été installée en août, et l'on est fondé à estimer que les services qui lui ont été rattachés ont été organisés en 1983.

Le secrétariat général de l'Assemblée de Corse a quarante ans. Il a beaucoup évolué au gré des mandatures et des statuts successifs, reflétant dans sa structure autant que ses moyens les compétences dévolues aux représentants du peuple corse. Ses agents doivent aux élus et à leur présidents successifs une capacité constante à préparer leurs réunions, organiser leurs débats, et rendre leurs décisions exécutoires. Ils exercent leurs missions avec la diversité de compétences techniques ou administratives nécessaires pour cela, tout en observant une stricte neutralité conforme aux valeurs fondamentales du service public.

En 2023, l'ordre du jour a vu le secrétariat général s'impliquer activement sur deux enjeux majeurs : un statut d'autonomie pour la Corse, la lutte contre les dérives mafieuses. Il a pu apporter sa contribution, encore plus qu'à l'ordinaire, en lien direct avec les attentes institutionnelles et citoyennes de la population. De la même façon, la production de rapports thématiques en commissions, la gestion des séances de l'Assemblea di a Giuventù et l'appui apporté au Comité d'Evaluation des politiques publiques ont positionné les agents au centre des démarches d'ouverture de l'institution vers la société.

Dans cet esprit, le service a été amené aussi à évaluer son organisation et la mettre en perspective avec les exigences d'un statut d'autonomie. Il se doit, en effet, d'être force de propositions.

**U SECRETARIU GENERALE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA
SERGE TOMI**

MOBILISATIONS D'UNE ASSEMBLÉE OUVERTE SUR LA CORSE ET LE MONDE

Cari tutti, cari cumpatriotti,

Sò assai felice di presentà vi u raportu d'attività di a nostra, di a vostra Assemblea.

Institution chère à tous les Corses depuis 42 ans, elle continue de vivre au rythme de notre île, traduisant ses peurs, parfois, et ses espoirs, souvent.

La période concernée par ce rapport d'activité, à cheval sur deux années (fin 2022 et 2023) a été riche. Riche en rebondissements, riche en questionnements et riche en travaux.

Du processus de Beauvau, aux dérives mafieuses en passant par l'ouverture de notre institution sur notre monde et ses défis, elle se confirme le cœur battant de notre démocratie, avec ses imperfections mais surtout avec une grande capacité de mobilisation.

Nous avons su innover.

Innover dans les méthodes, à travers un travail sans précédent concernant les dérives mafieuses et leur emprise sur la société corse. Au sein d'instances hybrides, ouvertes sur la société civile, nous avons démontré que notre Assemblée sait écouter et rassembler toutes les forces de progrès qui défendent l'intérêt général.

Innover dans nos pratiques, en mettant en place la traduction simultanée de nos sessions en corse et français, impulsant ainsi une nouvelle dynamique dans l'usage et la promotion de notre langue.

Nous nous sommes concertés.

Le Processus de Beauvau depuis septembre 2022 a conduit les élus corses sur le chemin du dialogue, à Paris certes mais aussi ici, en Corse. A travers les Conférences des Présidents, les réunions de commissions et la pratique systématique du débat, nous avons encouragé la recherche de convergences à chaque fois que cela a été possible, à chaque fois que l'intérêt de la Corse le commandait.

Nous avons élargi nos horizons.

Horizons géographiques, à travers de nouvelles coopérations institutionnelles et protocolaires en Méditerranée, mais aussi horizons temporels, avec l'introduction d'un outil prospectif - inédit dans un cadre parlementaire ! - qui se propose de réfléchir à la Corse de 2050.

C'est le fruit de ces travaux riches et passionnés que je vous livre, avec le sentiment du travail bien fait mais surtout avec la conscience de tout ce qu'il reste à faire !

Bona lettura !

**A PRESIDENTE
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

U CALENDARIU ISTITUZIONALE



10
DI MARZU
Sessione pubblica
di l'Assemblea
di a Giuventù

2022

NOVEMBRE 2022

MARZU 2023

MARZU 2023



18
DI NOVEMBRE
Session extraordinaire
de l'Assemblée de
Corse consacrée aux
dérives mafieuses

2023



l'Assemblée de Corse
a reçu Fernand de Varennes,
rapporteur spécial de l'ONU
sur les langues minoritaires.

31
DI MARZU



DI U 2022 E U 2023



Commissions
conjointes

DI GHJUNGU

30



Installation
de la Chambre
des Territoires

DI LUGLIU

10

DI NOVEMBRE

22

Sessione
pubblica
di l'Assemblea
di a Giuventù

GHJUNGU 2023

LUGLIU 2023

SETTEMBRE 2023

NOVEMBRE



Sessione
pubblica
di l'Assemblea
di a Giuventù

DI GHJUNGU

1



DI LUGLIU

4

Session extraordinaire
consacrée à l'autonomie
de la Corse



DI SETTEMBRE

28

Session solennelle
consacrée à la visite du Président
de la république Emmanuel Macron



Assemblea di Corsica.

-  FÀ POPULU
-  UN SOFFIU NOVU / UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CORSE
-  AVANZEMU
-  CORE IN FRONTE
-  NON INSCRIT



**U VICE PRESIDENTE
HYACINTHE VANNI**



**A PRESIDENTE
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA
MARIE-ANTOINETTE MAUPTUIS**



**A VICE PRESIDENTE
NADINE NIVAGIONNI**



**JEAN-FÉLIX
ACQUAVIVA**



**JEAN-CHRISTOPHE
ANGELINI**



**DANIELLE
ANTONINI**



**JEAN-BAPTISTE
ARENA**



**VERONIQUE
ARRIGHI**



**SERENA
BATTEZZINI**



**PAUL-FÉLIX
BENEDETTI**



**JEAN
BIANCUCCI**



**DIDIER
BICCHIERAY**



**JEAN-MARC
BORRI**



**VANINA
BORROMEI**



**VALERIE
BOZZI**



**MARIE-CLAUDE
BRANCA**



**PAUL-JOSEPH
CAITUCOLI**



**FRANCOISE
CAMPANA**



**MARIE-HELENE
CASANOVA-SERVAS**



**ANGELE
CHIAPPINI**



**VANNINA
CHIARELLI-LUZI**



**CATHY
COGNETTI-TURCHINI**



**ANNA MARIA
COLOMBANI**



**ROMAIN
COLONNA**



**CHRISTELLE
COMBETTE**



**FREDERIQUE
DENSARI**



**SANTA
DUVAL**



**MURIEL
FAGNI**



**PETRU ANTONE
FILIPPI**



**LISA
FRANCISCI**



**EVELINE
GALLONI D'ISTRIA**



**PIERRE
GHIONGA**



**JEAN-CHARLES
GIABICONI**

U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA



**BIANCA
FAZI**



**GUY
ARMANET**



**LAUDA
GUIDICELLI-SBRAGGIA**



**JULIEN
PAOLINI**



**ANGÈLE
BASTIANI**



**U PRESIDENTE
DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU
DI CORSICA
GILLES SMEONI**



**ALEXANDRE
VINCIGUERRA**



**FLORA
MATTEI**



**GILLES
GIOVANNANGELI**



**ANTONIA
LUCIANI**



**DOMINIQUE
LIVRELLI**



**JOSEPHA
GIACOMETTI-PIREDDA**



**PIERRE
GUIDONI**



**XAVIER
LACOMBE**



**VANINA
LE BOMIN**



**GHJUVAN'SANTU
LE MAO**



**JEAN-JACQUES
LUCCHINI**



**DON JOSEPH
LUCCIONI**



**SAVERIU
LUCIANI**



**SANDRA
MARCHETTI**



**MARIE-THERESE
MARIOTTI**



**GEORGES
MELA**



**JEAN-MARTIN
MONDOLONI**



**PAULA
MOSCA**



**JEAN-PAUL
PANZANI**



**CHANTAL
PEDINIELLI**



**MARIE ANNE
PIERI**



**VERONIQUE
PIETRI**



**ANTOINE
POLI**



**PIERRE
POLI**



**JULIETTE
PONZEVERA**



**LOUIS
POZZO DI BORGO**



**PAUL
QUASTANA**



**ANNE-LAURE
SANTUCCI**



**JEAN-MICHEL
SAVELLI**



**JOSEPH
SAVELLI**



**JEAN-LOUIS
SEATELLI**



**FRANCOIS
SORBA**



**CHARLOTTE
TERRIGHI**



**JULIA
TIBERI**



**HERVE
VALDRIGHI**

**l'azione
di a presidenza.**

01.



i cartulari

52

rapports



11

motions

portés par la Présidente
de l'Assemblée de Corse.

19

allocutions

prononcées
par la Présidente
de l'Assemblée de Corse.



I RAPORTI

- **RAPPORT N°256 : ADOPTION DE PLUSIEURS ANNEXES (II, III ET VIII) AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE.**
Délibération n°2022/145 AC du 27 octobre 2022
- **RAPPORT N°259 : CRÉATION DE "CORSICA PRUSPETTIVA 2050" : SCENARIJ POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS.**
Délibération n°2022/140 AC du 27 octobre 2022
- **RAPPORT N°402 : "RENFORCER LE SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE COHÉSION AUX RÉGIONS SOUFFRANT DE HANDICAPS GÉOGRAPHIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES (ARTICLE 174 DU TFUE)"**
Délibération n°2022/145 AC du 27 octobre 2022
- **RAPPORT N°403 : RAPPORT SUR LES MODALITÉS DE TRAVAIL CONCERNANT LA POURSUITE DES ÉCHANGES SUR LES DÉRIVES MAFIEUSES.**
Prise d'acte.

- **RAPPORT N°143 : ACTUALISATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONVENTION RELATIVE À L'OPÉRATION "ASSEMBLEA DI I ZITELLI" ET DÉSIGNATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS.**
Délibération n°23/072 AC du 29 juin 2023

- **RAPPORT N°144 : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL.**
Délibération n°2022/145 AC du 27 octobre 2022

- **RAPPORT N°158 : RAPPORT "VERS UN STATUT D'AUTONOMIE POUR LA CORSE" DE LA COMMISSION DES COMPÉTENCES LÉGISLATIVES ET RÈGLEMENTAIRES ET POUR L'ÉVOLUTION STATUTAIRE DE LA CORSE.**
Délibération n°23/085 AC du 30 juin 2023

- **RAPPORT N°209 : RAPPORT D'INFORMATION "CORSICA PRUSPETTIVA".**
prise d'acte

- **RAPPORT N°200 : CORSE ET TOSCANE : PROPOSITIONS POUR LE RENFORCEMENT DE NOTRE COLLABORATION.**
Délibération 23/092 AC du 27 juillet 2023

- **RAPPORT N°164 : PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT D'ÉVALUATION DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE.**
Délibération 23/095 AC du 27 juillet 2023

- **RAPPORT N°157 : RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DU NUMÉRIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT RELATIF À LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.**
Délibération n°23/096 AC du 28 juillet 2023

- **RAPPORT N° 369 : RAPPORT D'INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE CONCERNANT L'AVIS "RENFORCER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DURABLE ET EFFICACE AVEC NOS VOISINS",**
Adopté à l'unanimité lors de la plénière du Comité européen des régions, le 29 novembre 2023

di a Presidente

E RESOLUZIONE È MUZIONE

- **RÉSOLUTION N° 2022/E5/03 DÉPOSÉE PAR LE CE ET L'AC RELATIVE AUX DÉRIVES MAFIEUSES.**

Délibération n°2022/162 AC
du 18 novembre 2022.

- **MOTION N°2023/E1/001 DÉPOSÉE PAR TOUS LES GROUPES DE L'ASEMBLÉE ET LA PRÉSIDENTE : DEMANDE DE LEVÉE DU SECRET DÉFENSE DANS LE CADRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'ASSASSINAT D'YVAN COLONNA**

Délibération n°2023/015 AC
du 27 janvier 2023

- **MOTION N°2023/E1/001 DÉPOSÉE PAR TOUS LES GROUPES DE L'ASEMBLÉE ET LA PRÉSIDENTE : DEMANDE DE LEVÉE DU SECRET DÉFENSE DANS LE CADRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'ASSASSINAT D'YVAN COLONNA**

Délibération n°2023/015 AC
du 27 janvier 2023

- **MOTION N° 2023/E3/015 DÉPOSÉE AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE PAR MME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE : PRISE EN COMPTE DE LA FRONTIÈRE MARITIME ET VOIX DE LA CORSE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ DU QUIRINAL ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE.**

Délibération n°2023/088 AC
du 30 juin 2023

- **MOTION N° 2023/O2/019 DÉPOSÉE AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE PAR LE GROUPE "FÀ POPULU INSEME" À LAQUELLE S'ASSOCIE LA PRÉSIDENTE : SOUTIEN À SCOLA CORSA.**

Délibération n°2023/095 AC
du 27 juillet 2023

- **MOTION N° 2023/O2/018 DÉPOSÉE AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE PAR LE GROUPE "FÀ POPULU INSEME" À LAQUELLE S'ASSOCIE LA PRÉSIDENTE : SOUTIEN AU HAUT-KARABAKH.**

Délibération n°2023/117 AC
du 05 octobre 2023

- **RÉSOLUTION N°2023/005 DÉPOSÉE PAR L'ASSEMBLÉE DE CORSE ET LE CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE : CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ET SITUATION AU PROCHE-ORIENT.**

Délibération n°2023/139 AC
du 27 octobre 2023

LES AVIS PRÉSENTÉS AU COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS :

- Renforcer le soutien apporté par la politique de cohésion aux régions souffrant de handicaps géographiques et démographiques (article 174 du TFUE) – adopté le 1er décembre 2022 à l'unanimité
- Renforcer la coopération transfrontalière durable et efficace avec nos voisins – adopté le 29 novembre 2023 à l'unanimité

LES TRAVAUX AU COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS :

- Participation à 8 sessions plénières, 4 commissions ENVE et 8 commissions COTER
- Participation à une Assemblée Générale de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne

01

LE PROCESSUS POUR L'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE DE LA CORSE ET L'AUTONOMIE

GENÈSE ET LANCEMENT DU PROCESSUS : LE COSTRAT À BEAUVEAU

Le processus, dit de Beauveau, a officiellement débuté le 21 juillet 2022, à l'issue de la crise politique majeure du printemps 2022, elle-même déclenchée par l'agression mortelle d'Yvan COLONNA. Dans une démarche d'apaisement, le Président de la République avait alors mandaté le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN pour entamer un processus devant permettre de solutionner la question corse.

Ce processus, qui a connu 2 phases principales, s'est d'abord structuré autour d'une représentation large des institutions et des élus de la Corse au sein d'un COMITE STRATEGIQUE présidé par le Ministre.

ENTRE SEPTEMBRE 2022 ET DÉCEMBRE 2023, 3 RÉUNIONS SE SONT TENUES À PARIS :

2022.
16 septembre

“Modèle économique et social” et comparatif des statuts d'autonomie en Europe

2023.
24 février

Venue du Président de la République suivie d'une séquence consacrée à la présentation des statuts de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie puis déjeuner de travail sur la thématique « foncier – urbanisme »

2023.
7 juin

Travaux d'approfondissement sur la thématique “foncier / urbanisme”

Membres du COSTRAT :

- le Président du Conseil exécutif de Corse,
- la Présidente de l'Assemblée de Corse,
- deux représentants par groupe politique de l'Assemblée de Corse,
- les parlementaires de la Corse (députés, sénateurs et député européen),
- les présidents des deux associations des maires,
- les maires d'Aiacciu et de Bastia.

Chacune de ces rencontres a par ailleurs fait l'objet de débats et d'une restitution devant l'Assemblée de Corse, réunie en session plénière, afin de garantir transparence et information des élus et des Corses.

Débats à 4 reprises lors des sessions de l'Assemblée de Corse de septembre 2022, octobre 2022, mars 2023 et mai 2023.

En parallèle des travaux menés dans le cadre du COSTRAT et par l'Assemblée de Corse, le début de l'année 2023 a été marqué par 2 temps forts :

- **Le discours du ministre de l'Intérieur lors du 25ème anniversaire de Claude ERIGNAC : “A présent, “il faut laisser la lumière estomper le contour des tombeaux” comme le dit Jérôme FERRARI. Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre et une génération est passée. Si hier, l'assassinat du préfet ERIGNAC a plongé la France dans les ténèbres, 25 ans plus tard, nous devons faire collectivement le choix de la lumière et des infinies nuances qu'elle révèle de la réalité.”**
- **La confirmation, lors du COSTRAT de février 2023, par le président de la République de la nécessité d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire entre la Corse et l'Etat.**



C'est également dans ce contexte que la Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Evolution Statutaire de la Corse (CCLRESC) s'est réunie à 9 reprises, dont 7 fois pour des auditions.

Cette instance élue à la représentation proportionnelle au plus fort reste des groupes par l'Assemblée de Corse en son sein, est composée de 16 membres, dont un président, un vice-président et un rapporteur. Elle a vocation à étudier tous les sujets législatifs et réglementaires ayant une incidence pour la Corse, au premier rang desquels on trouve le projet d'évolution institutionnelle de la Corse, pierre angulaire de la construction de la future autonomie.

Lors de ces auditions, la commission a notamment reçu les Présidents Alberto BERTIN (Vallée d'Aoste) et Walter KASWALDER (Trentino), la juriste Véronique BERTILE, et Antoni VICENS I VICENS,

directeur général pour les relations extérieures du gouvernement des îles Baléares. A également été auditionné Maître Alain SPADONI, auteur du rapport relatif à une réforme législative, à la lutte contre la spéculation foncière et immobilière et à la fiscalité des successions. Ont enfin été auditionnés, avec l'accord formel du Président du Congrès de la Nouvelle Calédonie, Messieurs Vidjaya TIROU, secrétaire général du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, Daniel QALA, secrétaire général adjoint et Laurent TRAVERS, directeur des affaires juridiques et du contentieux du Congrès. Les travaux réalisés ont été synthétisés dans un rapport de commission intitulé "Vers un statut d'autonomie pour la Corse", officiellement présenté aux élus de l'Assemblée de Corse lors de la session des 29 et 30 juin 2023.

"AUTONOMIA"
projet d'autonomie validé par l'Assemblée de Corse



L'aboutissement de ce qui peut être considéré comme la première phase du processus, et catalyseur de toutes les démarches et travaux menés, est l'organisation les 4 et 5 juillet 2023 d'une session extraordinaire consacrée au projet d'autonomie de la Corse.

Fruit d'un travail global mené par l'ensemble des groupes politiques, et non-inscrits, chacun porteur de son propre projet de statut pour la Corse, la session s'est conclue, à l'issue de deux journées de travail et négociations, par le vote à une très large majorité de la délibération "Autonomia" (46 pour ; 16 contre ; 1 abstention).

Cette délibération, qui représente le plus haut niveau d'aboutissement politique en termes de projet d'évolution institutionnelle votée par l'Assemblée de Corse depuis 1982, propose d'inscrire l'autonomie de la Corse dans un titre propre qui reprend à la fois un préambule politique, les fondements de l'autonomie et sa déclinaison sur le plan fiscal, ainsi que les principes sous-jacents.

A l'occasion du 80ème anniversaire de la libération de la Corse, le président de la République s'est rendu en Corse les 27, 28 et 29 septembre 2023.

A cette occasion, il a prononcé une allocution devant l'Assemblée de Corse et acté le principe d'une autonomie de la Corse, dès lors que cette perspective ferait l'objet d'un "accord des groupes politiques de l'Assemblée de Corse, cœur battant de la vie démocratique de l'île", et fixant un délai de six mois pour définir les termes de cet accord afin d'engager une révision constitutionnelle.



Dans la suite immédiate des propos du président de la République, l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif se sont organisés afin de réaliser un travail dans un esprit de convergence propice à la réussite du projet de révision de la Constitution.

« Il est temps ! il est grand temps aujourd'hui de donner à cette jeunesse corse, les moyens d'assurer les conditions de sa propre existence, voire de sa survie : faire face aux défis globaux, tout en maintenant vivantes ses valeurs et son identité plurielles dans une Corse apaisée, décomplexée dans sa relation à la République française et passionnément européenne, riche de ses atouts et de ses opportunités de développement durable et inscrite dans son destin méditerranéen. »



**Discours
de la Présidente
de l'Assemblée
de Corse du 28
septembre 2023.**

“Je suis favorable à ce qu’une nouvelle étape soit franchie [...] Au fond, ayons l’audace de bâtir une autonomie à la Corse, dans la République [...] Cette autonomie doit être le moyen pour construire, ensemble, l’avenir sans désengagement de l’Etat [...] Ce ne sera pas une autonomie contre l’Etat, ni une autonomie sans l’Etat, mais une autonomie pour la Corse et dans la République [...] C’est une étape historique à laquelle nous devons collectivement œuvrer.”

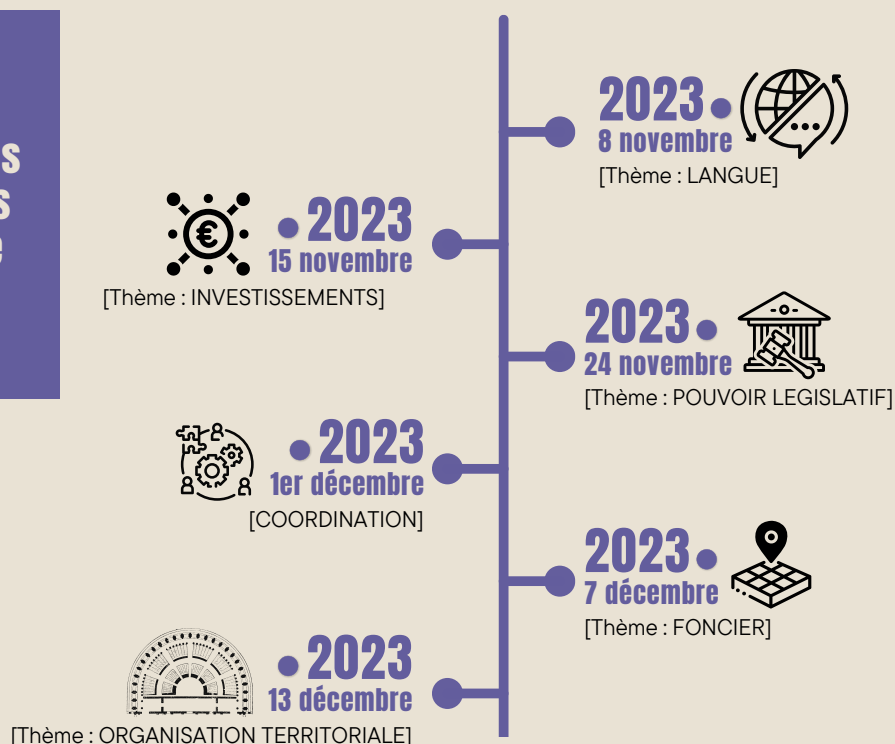
Discours du Président de la République du 28 septembre 2023.

Les travaux ont donc débuté en octobre 2022.

Vers la révision constitutionnelle

Le cadre validé a été celui de la Conférence des Présidents, plus haute instance politique de l'Assemblée de Corse et le choix s'est porté sur une organisation des travaux autour des questions fondamentales, des sujets abordés par le président de la République et dans le respect de la délibération "Autonomia" largement majoritaire.

Au-delà de 2 réunions préparatoires, ce sont bien 6 réunions de la Conférence des Présidents qui se sont tenues fin 2023 pour travailler sur le projet de révision constitutionnelle.



Plus haute Instance politique de l'Assemblée de Corse, la Conférence des Présidents est un instrument privilégié de la concertation politique.

Elle se réunit pour faciliter les échanges entre groupes, évoquer les sujets d'actualité, étudier des thématiques stratégiques ou évoquer des problèmes concernant le fonctionnement parlementaire.

En 2023, elle a été réunie à de nombreuses reprises pour évoquer des sujets d'actualité politique, notamment dans le cadre du processus de négociations en cours avec le Gouvernement.

La Conférence des Présidents

Comme précisé dans le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, notamment dans ses articles 21 et 22, la Conférence des Présidents est compétente pour évoquer toute question relevant de l'expression des groupes, notamment dans le cadre de l'instruction ou de l'actualisation des délibérations afférentes, et des annexes audit règlement.

La Conférence des Présidents réunit les présidents des groupes politiques ainsi que le Président du Conseil exécutif ou son représentant en fonction de l'ordre du jour ;

de même qu'elle peut aussi convier la Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ou son représentant et les Vice-présidents de l'Assemblea di a Giuventù. Elle est présidée par la Présidente de l'Assemblée, qui en fixe les dates et l'ordre du jour. Le Président du Conseil exécutif et les présidents de groupe peuvent en outre proposer sa réunion.

La Conférence des Présidents est notamment convoquée pour évoquer toute question, relevant du fonctionnement de l'institution, des ordres du jour, de demandes d'entretiens ou de l'actualité, impliquant les groupes de l'Assemblée ou comportant un enjeu politique.

22

CONFÉRENCES

Dans le cadre du processus de discussions avec le gouvernement, les groupes politiques de l'Assemblée de Corse se sont réunis plus d'une dizaine de fois pour préparer les réunions avec le ministre de l'Intérieur, la Conférence des Présidents ayant eu un rôle prépondérant en tant que plus haute instance politique de l'Assemblée de Corse.

Chacune de ses réunions a fait l'objet d'un approfondissement via la Mission Autonomie de la Collectivité de Corse et d'un travail préparatoire des Présidences de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif. Les échanges se sont déroulés dans un climat studieux et ont été caractérisés par l'esprit de sérieux de l'ensemble des groupes politiques qui ont participé à ce travail hebdomadaire thématique. Cela a permis de trouver des points de convergence et d'équilibre sur les questions de bilinguisme actif et réel, d'évoquer la nécessité d'un vaste programme de rattrapage économique et de transition, le transfert de compétences dans les domaines du foncier notamment, ou encore la nécessaire réflexion autour d'une architecture infrarégionale équilibrée.

En parallèle, de nombreux temps d'échanges ont eu lieu au cours des séances publiques de l'Assemblée de Corse autour des travaux de la Conférence des Présidents, permettant à chaque groupe politique de s'exprimer de manière libre et dans une dynamique de co-construction.



02

LINGUA CORSA : UNE ANNÉE 2023 DE TURBULENCES ET D'INNOVATION

RECOURS CONTRE LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : RAPPEL DES FAITS

Le 16 décembre 2021, après de nombreuses réunions de travail, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité son nouveau règlement intérieur. Ce document, fruit d'un consensus entre les groupes politiques, entérine notamment un usage particulièrement ancré dans la pratique démocratique en Corse : l'usage de la langue corse au même titre que celui du français dans les débats.

Toutefois, le préfet de Corse de l'époque, Pascal LELARGE, a demandé le retrait des délibérations adoptant ce règlement intérieur ainsi que celui du Conseil exécutif, en considérant que les références à la notion de peuple corse et à la langue corse comme langue possible des débats de l'Assemblée de Corse, portaient atteinte à la Constitution.

Le 9 mars 2023, le Tribunal administratif de Bastia a pris la décision de censurer notre règlement intérieur, rendant de fait illégal l'usage du corse dans l'hémicycle. Cette décision est extrêmement grave, car elle représente un recul considérable y compris vis-à-vis de ce qui existait au préalable, c'est-à-dire un emploi libre du corse en séance.

TRADUCTION SIMULTANÉE DES DÉBATS, L'INNOVATION AU SERVICE DE LA LANGUE

En réponse à cette décision, vécue comme profondément inique, l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif ont choisi de mettre en place une traduction simultanée des débats, afin de les sécuriser, qu'ils se tiennent en corse ou en français.

Ce dispositif expérimental, mis en place de manière extrêmement réactive, est aujourd'hui pérennisé et permet aux auditeurs sur les réseaux sociaux, sur le site de l'Assemblée de Corse et dans l'hémicycle de suivre les échanges en direct, dans la langue de leur choix. Cela s'avère être par ailleurs une expérience très intéressante pour les traducteurs qui étoffent et démocratisent ainsi le lexique politique, technique et administratif de la langue corse. A travers cette innovation, notre institution participe à faire vivre la langue corse et à l'internationaliser.



L'ASSEMBLÉE DE CORSE REÇOIT M. FERNAND DE VARNES, RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS AUPRÈS DE L'ONU

A la suite de la décision du Tribunal administratif d'interdire l'usage du corse dans les débats et lors de la mise en œuvre du dispositif expérimental de traduction à l'occasion de la session du 31 mars 2023, l'Assemblée de Corse a convié Fernand de VARNES, nommé par le Conseil des droits de l'homme, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.

A cette occasion, il a estimé que l'interprétation que le tribunal avait faite de la Constitution était déraisonnable et discriminatoire, tout autant que contraire aux obligations internationales de la France en matière de droits humains à l'égalité. En séance plénière de l'Assemblée de Corse, il a rappelé qu'aucun autre pays n'était allé aussi loin dans l'exclusion d'une langue minoritaire.

Monsieur De VARNES a enfin exprimé son soutien à l'Assemblée de Corse et a assuré se tenir à sa disposition dans le cas d'un recours auprès de l'ONU.



ADOPTION À L'UNANIMITÉ D'UNE RÉOLUTION SOLENNELLE CONTESTANT LE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le 28 avril 2023, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité une résolution en réponse à une décision du tribunal administratif. Cette résolution réaffirme avec détermination la volonté d'utiliser la langue corse dans les débats au sein de l'hémicycle et du Conseil exécutif. L'Assemblée comme l'exécutif demandent que les règlements intérieurs, qui prévoient que "les langues des débats sont le corse et le français", puissent être pleinement appliqués, de manière juridiquement sécurisée.

Par ailleurs, la résolution conteste le jugement rendu par le Tribunal administratif le 9 mars 2023, car il exclut l'usage libre et sécurisé de la langue corse au sein des institutions de la Corse, des collectivités publiques de l'île et de l'espace public.

Le texte réaffirme l'importance d'autoriser la langue corse et la langue française à être utilisées librement dans les affaires publiques, tout en conciliant le droit au libre usage de la langue et l'égalité de tous les citoyens. L'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif soulignent également que seule une révision constitutionnelle pourrait permettre à la langue corse d'obtenir un statut de co-officialité.

L'Assemblée de Corse apporte son soutien aux conseils municipaux des Pyrénées empêchés de délibérer en occitan.



La motion de soutien



À la suite de la décision du tribunal administratif de Montpellier le 9 mai 2023, annulant des articles des règlements intérieurs concernant l'usage des langues régionales par les conseillers municipaux des communes d'Amélie-les-Bains-Palalda, Tarerach, Saint-André, Port-Vendres et Elne, l'Assemblée de Corse et le Conseil Exécutif ont exprimé leur soutien et leur profonde inquiétude à travers une motion adoptée à l'unanimité lors de la séance du 26 mai 2023.

Les conseillers constatent que cette décision s'inscrit dans un contexte hostile aux langues régionales en France et participe d'une volonté de priver les élus de territoires comme la Corse et les Pyrénées-Orientales du droit de s'exprimer dans leur langue lors des débats démocratiques au sein des instances délibérantes.

Aussi, les représentants élus de la Corse rappellent leur solidarité historique envers les langues "régionales" et les nations sans État. Ils soulignent l'importance d'une application pleine et sécurisée des règlements intérieurs adoptés démocratiquement par les élus locaux en faveur de l'usage des langues régionales au même titre que de la langue française dans la vie publique. Au travers de cette motion de soutien, l'Assemblée de Corse appelle également tous les représentants démocratiquement élus qui militent pour la reconnaissance de leur langue dans le droit français à s'organiser et à unir leurs revendications.

LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE AU SERVICE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE : CORSICA PRUSPETTIVA 2050.



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Le 27 octobre 2022, sous l'impulsion de Marie-Antoinette MAUPERTUIS, l'Assemblée de Corse a adopté le lancement de la démarche Corsica Pruspettiva 2050.

Corsica Pruspettiva 2050 poursuit la double ambition de constituer un outil d'aide à la décision pouvant éclairer les débats et décisions des conseillers de l'Assemblée, et de réunir les mondes politiques, académiques et citoyens autour des risques et opportunités qui pèsent sur les années à venir.

Pour piloter cette démarche, un laboratoire de prospective, composé d'un représentant par groupe de l'Assemblée de Corse et de personnalités qualifiées, s'est réuni à de nombreuses reprises et a produit deux documents stratégiques qui ont été présentés à l'Assemblée de Corse lors de la session des 27 et 28 juillet 2023.

- Un temps 0 : avant de poser la question des trajectoires et des futurs possibles, c'est-à-dire de poser la question "où pouvons-nous aller ?", il s'agissait de répondre à la question "où en sommes-nous ?". C'est dans ce cadre qu'un premier diagnostic transversal a été posé. Dans une logique de capitalisation et de valorisation des travaux déjà réalisés par la Collectivité de Corse ou par des observatoires régionaux et nationaux, Corsica Pruspettiva a proposé aux élus de l'Assemblée de Corse un document de synthèse recensant l'état des connaissances du territoire. Conformément aux ambitions de travail en transversalité, ce document a tâché de couvrir un nombre varié de thématiques (dynamiques démographiques, climatiques, touristiques, économiques, etc.).
- A cet état des lieux initial, se sont ajoutées de premières notes de cadrage prospectif, produites et proposées par les différentes personnalités qualifiées sur les thématiques de l'énergie, du tourisme, de l'économie, du numérique ou encore de l'Europe et de la géopolitique.

Le cadrage prospectif mené par ces personnalités qualifiées (**Sébastien SIMONI, Jean-Dominique GIULIANI, Marc MUSELLI, Christian MANTEI, Didier LESCHI et Charles-Henri FILIPPI**) a permis l'identification de cinq enjeux prospectifs :

- Le changement climatique,
- Le développement humain,
- Les fractures et continuités du territoire,
- Les connectivités et mobilités,
- Le rôle de l'action publique.



CONFÉRENCES PUBLIQUES

Parallèlement à ces travaux tournés vers l'Assemblée de Corse, Corsica Pruspettiva 2050 a à cœur d'ouvrir un débat prospectif au sein de la société corse.

En ce sens, un cycle de conférences a été lancé le 25 juillet à Bastia. Pour inaugurer ces séquences publiques, la thématique de la démographie a été retenue. Aussi, le 25 juillet 2023, trois experts de premier plan se sont succédés à la tribune du musée de Bastia : François GEMENNE (auteur principal au GIEC, directeur de l'Observatoire Hugo à l'université de Liège), Sébastien OLIVEAU (directeur de l'Observatoire méditerranéen de la démographie et maître de conférence à l'Université Aix Marseille) et Antonin BRETEL (statisticien et chef de service à l'INSEE).

Une seconde conférence s'est tenue le 19 janvier 2024, portant sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, apportant un éclairage croisé entre enjeux globaux (Sophie SZOPA, Université Paris Saclay, GIEC), prévisions locales (Patrick REBILLOUT, Météo-France) et impacts urbains (Yann FRANCOISE, Ville de Paris) comme ruraux (Jean Marc TOUZARD, INRAE Montpellier, Laurent JULHIA, INRAE Corse).



Mission de l'OCDE

Pour compléter les premiers travaux de Corsica Pruspettiva, une collaboration a été nouée entre l'Assemblée de Corse et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Elle a permis d'intégrer la Corse dans une étude de grande ampleur, soutenue par la Commission Européenne, et menée auprès de 5 pays et 15 régions en Europe[1].

L'OCDE est une organisation internationale qui compte 38 pays membres, principalement européens. Jamais auparavant l'OCDE n'avait réalisé d'étude spécifiquement consacrée à la Corse.

Nouer une relation directe entre une organisation internationale et notre territoire est une innovation et présente des intérêts stratégiques tout autant que techniques.

Le projet européen dans lequel s'inscrit ce travail, *Regions in Globalisation*, a pour objectif d'aider les décideurs publics à mieux comprendre la position de leur territoire dans le nouvel environnement mondial, en se fondant sur une approche systémique et multi-dimensionnelle qui permet de bénéficier d'un comparatif international.

Après un travail statistique et quantitatif, l'OCDE a réalisé en juin 2023 une série de visites de terrain et de groupes de travail organisés par la Présidence de l'Assemblée de Corse avec des parties prenantes du territoire (élus, chefs d'entreprise, agriculteurs, fonctionnaires, acteurs de la formation, investisseurs, etc.) pour compléter ces travaux d'un volet qualitatif.

Le travail de l'OCDE : une approche en cinq axes

- Un panorama de la place de la Corse dans le monde, basé sur un échantillon de régions insulaires européennes dans le but de comparer la performance de l'île par rapport à ses homologues dans des domaines clés de l'attractivité, notamment sur le plan environnemental, économique et socio-culturel ;
- Un profil, ou "boussole", d'attractivité, basé sur plus de 50 indicateurs comparables internationalement, et organisés afin de couvrir les 14 dimensions principales de l'attractivité d'un territoire autour de 6 grands domaines : Attractivité économique, Connectivité, Attraits touristiques, Environnement naturel, Bien-être des résidents, Foncier et Logement. Cette boussole modélise la variété des composantes de l'attractivité régionale, sans se limiter aux indicateurs strictement économiques ;

- Un tour d'horizon des politiques d'attractivité à l'œuvre en Corse et dans les autres régions étudiées ;
- Une analyse de la gouvernance et des mécanismes de coopération ;
- Des considérations pour l'action publique corse, et des exemples internationaux pour les étayer.

Une restitution des résultats a eu lieu le 6 décembre 2023 à Bastia devant les personnalités rencontrées par l'OCDE et les membres du laboratoire Corsica Pruspettiva 2050.

L'étude finale a été publiée en janvier 2024, en anglais et en français, puis en corse.

[1] L'Espagne (Baléares, Cantabrie et Valence), l'Irlande (les 3 assemblées régionales), l'Italie (Campanie, Ligurie, Marche et Sicile), le Portugal (Algarve, Centro et Lisbonne-Vallée du Tage) et la Suède (Dalarna et Norrbotten). L'OCDE travaille par ailleurs sur un projet mobilisant la même méthodologie avec des régions d'Amérique latine.

04

I 40 ANNI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Initiées en mars 2022, et prévues pour durer un an, les commémorations des 40 ans de l'Assemblée de Corse se sont déroulées jusqu'en avril 2023.

Una mostra : 40 anni à u serviziu di u populu corsu

Au mois de septembre 2022 dans le cadre des journées du patrimoine, l'Assemblée de Corse, en collaboration avec les services de la Collectivité a monté une exposition relative à la création et aux 40 années d'évolution de l'Institution. Au travers de 23 panneaux, elle retrace à la fois l'histoire sociale et politique de la Corse par le prisme de l'Assemblée et montre l'importance qu'a pris le parlement dans la vie quotidienne des Corses. Matrice des débats à chaque crise politique, elle a toujours été un lieu d'échanges et de confrontation des idées pour l'intérêt supérieur des Corses.



D'autres initiatives

A l'occasion de cet anniversaire, un documentaire a été réalisé en partenariat avec Via Stella. Il a fait l'objet d'une diffusion auprès des agents de la Collectivité de Corse en décembre 2022. Retraçant les origines de l'Institution et ses 40 années d'exercice, il fut l'occasion de revenir sur ses nombreuses évolutions ainsi que sur les événements ayant caractérisé la politique insulaire, faisant ainsi apparaître le rôle prépondérant que l'Assemblée de Corse occupe depuis lors.

En partenariat avec de nombreuses municipalités insulaires, l'Assemblée de Corse a installé des bannières sur l'ensemble du territoire et la façade du Gran' Palazzu di a Cullettività à Aiacciu s'est illuminée aux couleurs des 40 ans. Ces éléments de célébration de quatre décennies d'engagement au service des Corses ont permis de réaffirmer l'ancrage de l'Assemblée sur l'ensemble du territoire.

E cunferenze publiche

Par ailleurs, le cycle de conférences initié au mois d'avril 2022 s'est poursuivi en présence de chercheurs de renom :



- Wanda MASTOR - Les grands débats de l'Assemblée de Corse 22/09/2022 Palazzu di a Cullettività Aiacciu
- Laurent GODMER - Sociologie des élus 20/10/2022 Palazzu di a Cullettività Aiacciu
- John LOUGHLIN - La Corse face à la crise de la démocratie en Europe 17/11/2022 Musée de Bastia
- Norbert PANCRAZI, Serge TOMI et Louis ORSINI - Aspects de fonctionnement interne et l'Assemblée de Corse, du Conseil exécutif et finances de l'institution 14/12/2022 Musée Fesch Aiacciu
- Francescu-Maria LUNESCHI et Pascal OTTAVI - La langue Corse à l'Assemblée de Corse 19/01/2023 Palazzu di a Cullettività Aiacciu
- Antoine-Marie GRAZIANI - Les représentations de la Corse sous la république de Gênes 02/02/2023 Palazzu Naziunale Corti
- Marie-Jeanne NICOLI - Histoire et rôle politique du CESEC 29/03/2023 Palazzu Lantivy Aiacciu

Ces conférences passionnantes et interdisciplinaires sont disponibles en rediffusion sur le site de l'Assemblée de Corse et feront l'objet d'une publication sous la forme d'un recueil dans le courant de l'année 2024.



Lors de la séance publique du 30 mars 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse, a souhaité saluer aux côtés du Président du Conseil exécutif, l'engagement des agents en poste depuis 1982 avec une remise de médailles. Cet objet commémoratif est le symbole de la reconnaissance des élus et du peuple Corse envers tous ceux qui ont fait vivre cette institution depuis 40 années.



SVILUPPU ISTITUZIONALE È DEMOCRAZIA PARTICIPATIVA

RENOUVEAU DE **L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI**



Cette instance a été instituée par Dominique BUCCHINI le 27 juillet 2012, avec pour objectif d'initier les jeunes aux bases de la démocratie, dans l'espace civique le plus approprié pour représenter cette "école de la citoyenneté", à savoir : l'Assemblée de Corse.

Tout comme pour l'Assemblea di a Giuventù, il s'agit d'associer les enfants au processus de décision de la Collectivité de Corse, tout en leur permettant d'appréhender les finalités, l'organisation et les règles de l'Institution.

La Présidente MAUPERTUIS a initié en octobre 2022, une démarche de prospective visant à réfléchir collectivement à ce que sera la Corse de 2050 et à la Corse que nous souhaitons transmettre à la prochaine génération.

Cette réflexion prospective ne peut se faire sans penser à ceux qui feront et seront la Corse de 2050.

Notre devoir envers notre jeunesse est immense. Il consiste à prendre aujourd'hui des décisions qui ne compromettent pas leur avenir, et à leur transmettre dans le même temps l'espoir, l'envie, l'ambition et le sens de l'intérêt général pour qu'ils puissent dans le futur être des adultes et des citoyens meilleurs encore que ceux que nous aurons été.

L'Assemblée de Corse, haut lieu de la démocratie insulaire, doit donc s'ouvrir au public le plus jeune afin de créer une émulation positive et ainsi ne jamais perdre de vue le sens même de notre action publique. Cet espace du jeu politique est aussi un terrain d'apprentissage unique pour des enfants et des jeunes adultes.

C'est dans cet esprit que l'Assemblea di i Zitelli, dont les travaux avaient été interrompus lors de la crise sanitaire, a été relancée par délibération de l'Assemblée de Corse, le 29 juin 2023, cette 9^e édition se voudra innovante et créative, autour de 5 thématiques :

1

LA VIE À L'ÉCOLE
AU COLLÈGE,

2

LE BIEN-ÊTRE, LE SPORT,
LES LOISIRS ET LA SANTÉ,

3

ENVIRONNEMENT
ET CULTURE,

4

LES CITOYENS EN CORSE,
EN EUROPE ET DANS LE MONDE,

5

LA CORSE
QUE JE VEUX EN 2050

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Le 06 octobre 2023 était signée une convention de partenariat entre l'Assemblée de Corse, le Rectorat et la Collectivité de Corse, en présence de Santa DUVAL, Françoise CAMPANA, Marie-Claude BRANCA et Julia TIBERI, élus référents des groupes politiques de l'Assemblée de Corse ; Pierre-Marie BOURDIN-MURACCIOLI et Jean-Laurent MORAZZANI, élus référents pour l'Assemblea di a Giuventù mais également Ange-Pierre VIVONI, Président de l'association des maires de Haute-Corse.

Au cours de l'année 2025 devrait se tenir la session de l'Assemblea di i Zitelli, évènement durant lequel les élèves élus au sein de leurs classes respectives, pourront à la fois poser leurs questions orales à la Présidente de l'Assemblée et au Président du Conseil exécutif mais aussi présenter les motions qui auront été choisies par le jury désigné à cet effet. Ce sera également l'occasion de présenter les travaux créatifs réalisés par les écoles partenaires, en lien avec les thématiques choisies.



ASSEMBLEA di i ZITELLI

FIN DE MANDATURE DE L'ASSEMBLEA DI A GHJUVENTÙ :

L'Assemblea di a Giuventù a présenté plusieurs rapports, émis des avis et adopté plusieurs motions tout au long de l'année. Parmi les réalisations notables figure un rapport sur la santé mentale des jeunes (adopté lors de la session du 16 novembre 2022), ainsi qu'un rapport intitulé "Vers une nouvelle dynamique touristique" (adopté lors de la session du 10 mars 2023).

En plus de leurs travaux internes, les membres ont participé à des débats d'orientation générale sur des sujets tels que le "processus d'autonomie de la Corse : opportunités, risques et méthodes", ainsi que sur "Peuple, citoyenneté, identité, quel avenir pour la Corse ?"



ENGAGEMENT SUR LES SUJETS SOCIÉTAUX ET CONTRIBUTIONS SUR L'AUTONOMIE DE LA CORSE

Par ailleurs, l'Assemblea di a Giuventù a pris part à des initiatives externes, notamment en envoyant une délégation à la conférence internationale de l'Observatoire international de la démocratie participative à Grenoble, du 7 au 10 décembre 2022. Cette participation a permis aux conseillers présents de collaborer lors d'ateliers et de tables rondes avec des jeunes venus de quinze pays différents, offrant ainsi une occasion unique de réflexion et d'échange.

Enfin, l'Assemblea di a Giuventù est impliquée dans plusieurs comités et groupes de travail, notamment le Conseil de l'aménagement et de l'urbanisme de Corse, le Comité de pilotage de l'économie sociale et solidaire, divers ateliers sur les dérives mafieuses sous l'égide de l'Assemblée de Corse, un groupe de travail lié à l'étude de l'OCDE sur la Corse en collaboration avec Corsica Pruspettiva, ainsi qu'une rencontre avec les représentants des syndicats professionnels au sein du CESEC.

06

INCONTRI PRUTOCULARI È INTERNAZIONALI

LIENS AVEC LE MAROC



À l'occasion de l'arrivée en fonction de Mme Najoua EL BERRAK en tant que Consule du Maroc, la Présidente a tenu à accueillir rapidement cette dernière, le 17 janvier 2023 pour des discussions constructives sur les aspirations et les orientations politiques du Royaume du Maroc en Corse.

Un moment empreint d'émotion a été consacré à la mémoire de son prédécesseur, le regretté Mohamed HARRAK, dont le souvenir demeure celui d'un homme qui a toujours œuvré en faveur de la communauté marocaine en Corse.

Au cours de cette rencontre, une variété de projets prometteurs a été examinée, avec le soutien actif de la Présidente MAUPERTUIS. Parmi ceux-ci figuraient la requête de classement du site de Teghime à l'UNESCO, ainsi que le renforcement des collaborations entre la Corse et la région de Fes Meknes.

La Présidente et la Consule ont exprimé leur volonté mutuelle de travailler en étroite collaboration pour consolider et pérenniser les liens historiquement solides qui unissent nos deux nations méditerranéennes.

Cette volonté commune n'a pas tardé à se concrétiser plus tard dans l'année à travers de nombreuses manifestations et un engagement fort de la Présidente de l'Assemblée de Corse dans la coopération culturelle et historique entre nos territoires.



Elle a activement participé à plusieurs événements clés célébrant et approfondissant ces liens.

L'un de ces moments importants a été sa participation à l'Exposition 39-45 au Musée de Bastia, en compagnie d'une délégation d'élus marocains et de Mme Najoua EL BERRAK, consule du Maroc en Corse. Cette exposition, organisée pour le 80e anniversaire de la Libération de la Corse, a offert une occasion de (re)découvrir l'expérience corse durant la Seconde Guerre mondiale. La Présidente a pu explorer une collection impressionnante d'objets, d'œuvres d'art, de documents et de multimédias, plongeant les visiteurs dans le quotidien des Corses de l'époque.

Le 15 juin, elle a également assisté au festival Creazione, où les artisans et créateurs de la région Fès-Meknès étaient mis à l'honneur. Cet événement a été une belle vitrine des talents et de la richesse culturelle de cette région marocaine, renforçant les liens entre les communautés créatives des deux régions.

Enfin, le 3 octobre, la Présidente a rendu hommage aux goudiers marocains morts pour la libération de la Corse, au col de Teghime et à San Fiorenzu. Ce moment de commémoration a souligné l'amitié profonde et les sacrifices communs qui unissent la Corse et le Maroc.

Ces événements reflètent l'engagement de la Présidente à maintenir et développer des relations fructueuses avec le Royaume du Maroc, dans un esprit d'amitié et de coopération internationale bénéfique pour nos peuples.

Fête de l'autonomie du Val d'Aoste

Le 26 février 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a eu l'honneur de participer aux célébrations marquant le 77e anniversaire de l'Autonomie et le 75e anniversaire du Statut spécial de la Vallée d'Aoste. Cette invitation témoigne des liens d'amitié et de fraternité entre la Corse et la Vallée d'Aoste, deux territoires partageant des valeurs communes de diversité et d'autonomie.

Lors de cette Fête de la Vallée d'Aoste, deux médailles d'honneur régionales ont été remises. La médaille des Amis de la Vallée d'Aoste, attribuée à des personnalités ayant contribué au prestige de la région, et la médaille de Chevalier de l'Autonomie, décernée aux citoyens valdôtains s'étant distingués dans divers domaines.



En présence du Président de la Région, M. Luigi BERTSCHY, du Président du Conseil de la Vallée, M. Alberto BERTIN, et du Président du Conseil permanent des collectivités locales, M. Alex MICHELETTO, la Présidente MAUPERTUIS, hôte d'honneur de l'événement, a exprimé sa gratitude et son admiration pour les réalisations et l'engagement de la Vallée d'Aoste dans la préservation de son identité unique.

La participation de la Présidente MAUPERTUIS à cet événement symbolise l'attachement profond de la Corse à entretenir des relations étroites avec les territoires qui partagent des aspirations similaires à l'autonomie et à la gouvernance au plus proche des citoyens. La Vallée d'Aoste, en tant que territoire ami de la Corse, représente un exemple inspirant de gestion autonome et un soutien précieux dans le processus d'autonomie.



Accueil de Monsieur l'Ambassadeur du Luxembourg, Marc UNGEHEUER



En décembre 2022, la Présidente de l'Assemblée de Corse a accueilli l'Ambassadeur du Luxembourg, Marc UNGEHEUER, accompagné d'une délégation d'acteurs économiques, lors d'une visite organisée par l'Agence de Développement Économique de la Corse. Au cours de cette rencontre, la Présidente et l'Ambassadeur ont exploré les possibilités de coopération entre nos deux territoires, notamment dans les domaines de l'innovation et des filières d'avenir.

Rencontre autour de l'insularité européenne

Tout au long de l'année, la Présidente a pris part à de nombreuses initiatives visant à défendre et promouvoir l'insularité au niveau européen. Elle a collaboré activement avec les députés européens François ALFONSI et Younous OMARJEE ainsi que d'autres partenaires institutionnels insulaires tels qu'Antoni VICENS I VICENS des Îles Baléares et Christian SOLINAS, Président de la Sardaigne. Parmi les moments forts de ces actions, deux se distinguent particulièrement. En avril 2023, suite à l'invitation du député européen François ALFONSI, la Présidente a participé au lancement de l'initiative des "Amis de la macro-région méditerranéenne" à Bruxelles. À cette occasion, elle a exprimé l'engagement de la Corse à contribuer à ce mécanisme de coopération européenne et de voisinage au service des régions.

Cet événement a rassemblé une multitude de représentants européens tels que Younous OMARJEE et François ALFONSI, ainsi que des représentants de régions insulaires, notamment Gaetano ARMAO, Vice-Président de la Sicile, Christian SOLINAS, Président de la Sardaigne, Meritxell SERRET, Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Catalogne, et Jasper SKALBERG KARLSSON, Maire adjoint et premier Vice-président du Conseil exécutif régional de Gotland (Suède).

Enfin, un autre moment phare fut l'audition d'Antoni VICENS I VICENS, directeur général des affaires extérieures pour le gouvernement des Îles Baléares, dans le cadre de la Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Evolution Statutaire de la Corse, la Présidente a pris part à une conférence de presse en compagnie de partenaires politiques européens présents en Corse pour cette occasion. Aux côtés de Younous OMARJEE, François ALFONSI, Antoni VICENS I VICENS et du Président du Conseil exécutif, tous les acteurs ont réaffirmé leur désir de voir la reconnaissance du statut insulaire auprès de l'Union Européenne. Cette démarche vise à mettre en lumière les efforts entrepris par la Présidente au sein du Comité des Régions, tels que son avis sur l'article 174, le rapport de François ALFONSI sur le rôle de la politique de cohésion face aux enjeux environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen au Parlement Européen, ainsi que le travail accompli en tant que Président de la Commission REGI de Younous OMARJEE. La collaboration collective est le moteur pour atteindre la reconnaissance systématique du statut insulaire dans toutes les politiques de l'Union Européenne.





ACTIONS MENÉES AU SEIN DU COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

Le Comité des Régions est l'un des organes consultatifs au sein de l'Union Européenne avec le Conseil Economique et Social Européen (CESE). Mis en place en 1994, son objectif premier est de permettre aux collectivités locales et régionales, qui subissent souvent les impacts majeurs des directives européennes, de faire entendre leurs opinions. Par conséquent, cet organe joue un rôle crucial dans la réduction de l'écart entre les citoyens européens, en rapprochant la prise de décision des niveaux gouvernementaux les plus proches d'eux. Ce rapprochement vise à accroître la confiance envers l'Union Européenne, en soulignant l'importance d'une gouvernance de proximité.

Depuis 2016, la Présidente de l'Assemblée de Corse est un membre actif du Comité des Régions (CdR) au sein du groupe European Alliance (EA).

Elle prend part aux séances plénières du Comité des Régions et joue un rôle actif au sein des commissions de l'Environnement, du Changement Climatique et de l'Énergie (ENVE), ainsi que de la Politique de Cohésion Territoriale et du Budget de l'Union Européenne (COTER). Son implication se traduit par la représentation des intérêts de la Corse, mettant en avant la nécessité de prendre en considération les particularités propres aux régions insulaires dans les orientations de l'Union Européenne, notamment en ce qui concerne la zone méditerranéenne. Elle a pu à plusieurs reprises proposer de nombreuses contributions, nous pouvons citer son avis adopté en mai 2017 concernant l'entrepreneuriat dans les îles, celui de décembre 2018 sur la coopération territoriale européenne (CTE) et enfin, celui de 2022 sur la prise en compte des handicaps des territoires (article 174).

Avis sur l'Article 174 du TFUE

En décembre 2022, la Présidente a présenté en session plénière du Comité des Régions l'avis d'initiative intitulé "Renforcer le soutien de la politique de cohésion aux régions souffrant de handicaps géographiques et démographiques". Il a été adopté à l'unanimité après une première discussion au sein de la Commission COTER. L'objectif de cet avis est de formuler des mesures concrètes et effectives visant à atténuer les handicaps auxquels font face différents types de territoires mentionnés dans l'alinéa 3 de l'article 174 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE).

Ces territoires comprennent les zones rurales, les régions en transition industrielle ainsi que les régions souffrant de handicaps naturels ou démographiques importants et durables, telles que les régions septentrionales à faible densité de population, les régions insulaires, les régions transfrontalières et les régions montagneuses.

Cet avis a reçu le soutien du Président de la Commission REGI du Parlement européen, Younous OMARJEE. Par la suite, c'est lui-même qui a présenté devant le Parlement européen un rapport relatif aux îles et à la politique de cohésion, abordant la situation actuelle ainsi que les défis à venir.



Avis sur la Coopération Transfrontalière avec les pays voisins



En juin 2023, suite à son initiative, la Présidente a été désignée rapporteure d'un avis portant sur la coopération transfrontalière avec les pays voisins. Sa motivation découle de l'urgence de renforcer la coopération entre les pays européens, qu'ils soient membres de l'Union ou non, en réponse aux récentes crises qui ont durement frappé le continent européen, telles que l'épidémie de COVID-19 et le conflit en Ukraine. Dans cette optique, la Présidente a élaboré un avis visant à présenter des propositions en vue de faciliter et renforcer la coopération transfrontalière avec les pays tiers, tout en soulignant l'importance cruciale de cette coopération pour maintenir la paix, favoriser la prospérité et renforcer la confiance entre les nations.

L'élaboration de cet avis a impliqué la collaboration avec les experts de l'Association des régions frontalières européennes (AEFR) ainsi que celle avec la Commission REGI du Parlement Européen, compétente en la matière.

Cet avis a été examiné lors de la réunion de la Commission COTER en septembre 2023 et discuté lors de la session plénière du mois de novembre. Il a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres.

Participation à la Semaine Européenne des Villes et des Régions du Comité européen des Régions

Chaque année, en collaboration avec d'autres régions européennes, l'antenne de Bruxelles de la Collectivité de Corse organise une conférence dans le cadre de la Semaine européenne des régions et des villes. En sa qualité de membre du Comité des Régions, la Présidente a été sélectionnée pour représenter la Corse lors d'un débat de haut niveau impliquant d'autres représentants politiques de régions insulaires.

Le thème retenu pour cette année se focalise sur la question suivante : *“Après l'adoption de la résolution du Parlement européen sur les régions insulaires : quelles sont les étapes à venir ?”*.

Cette conférence s'est structurée sous la forme d'un dialogue interactif de haut niveau, réunissant des représentants des institutions et des organes de l'Union Européenne, des organisations, ainsi que des représentants de la société civile. L'objectif était de discerner les éléments essentiels et de formuler des solutions pour élaborer une stratégie de l'Union européenne en faveur des îles.

Cette initiative était en adéquation avec la résolution adoptée par le Parlement européen le 7 juin 2022 et s'harmonisait avec les priorités de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

Cette conférence était organisée en partenariat avec la région des îles Ioniennes et en collaboration avec le conseiller régional de la région de Crète, M. George ALEXAKIS. La Présidente a pris la parole aux côtés du Président du Conseil Regional de Sardaigne, Michele PAIS, du Ministre en charge De GOZO, Clint CAMILLERI, ainsi que d'une représentante du gouvernement des Îles Baléares.

Cet événement s'est tenu le 11 octobre 2023 au sein du Comité des Régions.



Participation au groupe de coordination du Pacte Rural

En 2021, la Commission européenne a initié le Pacte rural, une plateforme de collaboration regroupant divers intervenants tels que les autorités publiques, la société civile, les entreprises, les universités et les citoyens, à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale. Ce pacte vise à renforcer la mise en œuvre des objectifs à long terme pour les zones rurales de l'UE en favorisant la coopération, l'échange d'idées et la réponse aux besoins des citoyens ruraux. Il se fonde sur trois objectifs principaux : améliorer la représentation politique des zones rurales, faciliter les partenariats et l'apprentissage mutuel, et promouvoir des engagements volontaires pour réaliser cette vision. Le plan d'action du Pacte rural est articulé autour de quatre axes essentiels : renforcement, connectivité, résilience et prospérité des zones rurales. En sa qualité de membre du Comité des Régions et en tant que représentante d'une région insulaire et rurale, la Présidente de l'Assemblée de Corse a été choisie aux côtés d'autres délégués européens pour intégrer le Groupe de Coordination du Pacte Rural.

Ce groupe, représentatif des participants au pacte rural, a pour mission de piloter et de développer ce processus. Établi en tant que groupe spécial de la Commission, il est supervisé par la DG Agriculture et développement rural en tant que chef de file, ainsi que par la DG Politique régionale et urbaine en tant que co-chef de file.

La Présidente s'est appuyée sur les acteurs locaux pour défendre les intérêts de la Corse et des zones insulaires dans cette initiative majeure de l'Union Européenne. De plus, cela offre à la Corse la possibilité de mieux exploiter les opportunités liées au développement agricole, un secteur clé de notre territoire. La Présidente MAUPERTUIS a participé à l'ensemble des réunions du groupe de coordination qui se sont tenues à Bruxelles mais aussi en Espagne, à Sigüenza, sous la présidence espagnole du Conseil de l'Union Européenne en septembre 2023.



Motion pour l'intégration de la Corse et des îles dans le Traité du Quirinal et participation à l'installation du comité frontalier de coopération



Lors de la session de l'Assemblée de Corse du 29 et 30 juin 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a présenté une motion pour la prise en compte de la frontière maritime et de la voix de la Corse dans la mise en œuvre du traité du Quirinal entre la France et l'Italie. Cette motion, adoptée à l'unanimité demande la reconnaissance, au sein du Traité du Quirinal, de la frontière maritime en tant qu'élément constitutif du destin commun partagé entre la France et l'Italie. Ceci vise à rectifier l'omission de cette frontière dans l'article 10 dudit Traité, qui traite de la coopération transfrontalière.



De plus, l'Assemblée de Corse sollicite la mise en œuvre rapide du comité de coopération frontalière tel que stipulé à l'article 10, et insiste pour que les autorités et les collectivités corses y soient étroitement associées. Parmi elles, l'Assemblée de Corse et la Collectivité de Corse, conformément aux dispositions de notre Statut.



Elle propose l'organisation d'un séminaire porté par l'Assemblée de Corse, rassemblant les élus corses ainsi que les citoyens, et axé sur la mise en application dudit Traité et sur le rôle de la Corse dans les relations avec l'Italie. Cela inclut tant les dimensions bilatérales que les aspects liés à la coopération territoriale européenne. Cette initiative est en cours d'organisation.



Le 31 octobre 2023, la Présidente MAUPERTUIS a été conviée, aux côtés du Président SIMEONI ainsi que du député ACQUAVIVA, à participer au lancement du comité de pilotage du traité du Quirinal, qui s'est tenu à Turin en présence de la ministre des Affaires Étrangères Catherine COLONNA et de son homologue italien. Durant cette réunion, les représentants ont souligné que la Corse occupe depuis longtemps une place centrale dans les enjeux de la coopération

transfrontalière et ont insisté sur l'importance de reconnaître nos liens avec l'Italie dans les projets à venir. La Corse assumera la responsabilité de la thématique des transports dans le cadre de ce traité.

Création du premier Groupe d'Amitié parlementaire Corsica - Toscana

Lors de la session du 27 et 28 juillet 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a proposé un rapport "Corse et Toscane : propositions pour le renforcement de notre collaboration".

Ce rapport constitue une première synthèse des initiatives menées par la Présidente de l'Assemblée de Corse au niveau européen, notamment via le Programme Interreg Italie-France Maritime, la Commission COTER du Comité des Régions et d'autres instances régionales. Il met en avant la nécessité de donner une dimension politique à la coopération territoriale européenne, en mettant en lumière les collaborations institutionnelles bilatérales. Cela trouve une cohérence avec la demande d'autonomie pour la Corse et s'inscrit dans la reconnaissance de liens historiques et culturels avec la Toscane. Le rapport propose la création d'un groupe d'amitié parlementaire avec la Toscane, l'organisation de séminaires réfléchissant sur le rôle de la Corse dans le Traité du Quirinal,



ainsi que des actions commémoratives et une réflexion pour une convention bilatérale. Globalement, l'objectif est de consolider les liens européens de la Corse, avec un point de départ privilégié dans la région de la Toscane, afin d'affirmer la place de la Corse en tant qu'entité autonome ouverte sur l'Europe.

En octobre 2023, la Présidente MAUPERTUIS, accompagnée du député ACQUAVIVA et d'une délégation d'élus de l'Assemblée de Corse, ont pris part, aux côtés des autorités italiennes, à un hommage à Livourne, rendu aux 600 soldats italiens tombés au combat lors de la libération de la Corse du joug fasciste. Cette participation symbolisait l'amitié et la fraternité entre la Corse et l'Italie, tout en commémorant le 80e anniversaire de la libération de la Corse événement historique où ces soldats italiens ont joué un rôle crucial.



Composition du groupe d'amitié :

Paul-Joseph CAITUCOLI, Charlotte TERRIGHI, Saveriu LUCIANI, Marie-Claude BRANCA, Pierre GHIONGA et Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Participation aux réseaux européens

Afin de maintenir la représentation de la Corse au sein des réseaux et organes de représentation européens, la Présidente de l'Assemblée de Corse a pris part à diverses activités au cours de la période considérée.

- Plus précisément, les 23 et 24 octobre 2023, elle a participé à la 14ème session plénière de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), rassemblant plus de 80 membres de l'Union européenne et de ses partenaires méditerranéens.
- Parallèlement, la Présidente est régulièrement présente lors des réunions du réseau des Régions avec Pouvoirs Législatifs européens (RLEG), qui compte plus de 16 régions autonomes européennes.

En tant que membre observateur, la Corse, dans son contexte de révision constitutionnelle, bénéficie d'une opportunité unique pour entretenir des échanges avec des régions déjà autonomes, établissant ainsi un dialogue continu en vue d'éventuels partenariats futurs.

- En tant que membre de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), où le Président du Conseil exécutif a présidé la Commission des Îles, la Présidente a activement participé à l'Assemblée Générale de la CRPM, marquant les 50 ans d'existence du réseau. En tant que membre engagée des Commissions des Îles et Inter méditerranéenne, elle plaide vigoureusement pour la prise en compte de l'insularité au sein de ce réseau, fréquemment sollicité par les institutions européennes pour émettre des avis sur les politiques européennes.

Méditerranée du Futur et stratégie macro régionale



Dans l'optique de défendre la position de la Corse, la Présidente de l'Assemblée a participé à l'événement organisé par la Région Sud, intitulé "Méditerranée du futur" en septembre 2023. Cet événement a permis de mettre en lumière l'impérieuse nécessité d'établir une stratégie macro régionale pour la Méditerranée, assortie d'un niveau de gouvernance multiniveaux. L'objectif est d'assurer la pleine reconnaissance des régions mais aussi des îles au sein de ce nouveau cadre de coopération.

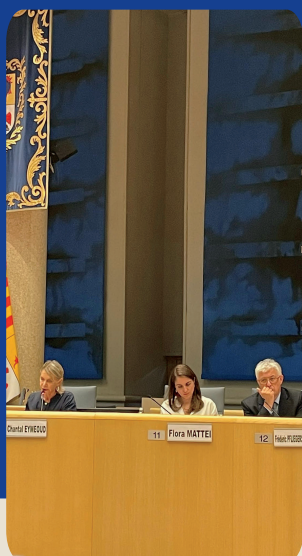


Aux côtés des Présidents des régions Sud, Occitanie, Catalogne, Toscane et Calabre, la Présidente a plaidé en faveur d'une mise en œuvre, par la Commission européenne, de la demande formulée unanimement par l'ensemble des acteurs méditerranéens.

Gestion des fonds et suivi des programmes de coopération

Participation au comité Etat-Régions interfonds

En juin 2023, la Présidente a eu l'opportunité de prendre part, en compagnie de la Conseillère Exécutive responsable des affaires européennes, Flora MATTEI, au Comité État-Régions inter fonds orchestré par l'Association des Régions de France à Marseille. Cette réunion a fourni une occasion supplémentaire de souligner l'importance de prendre en considération les particularités des îles lors de l'exécution des fonds européens, en particulier dans le cadre de la programmation INTERREG 2021-2027.



Participation aux comités de suivi du Programme Interreg Italie-France Maritime

En octobre 2022, à Florence, la Présidente de l'Assemblée de Corse a pris part au lancement de la programmation 2021-2027. Elle a également participé au premier appel à projets, qui s'est déroulé à Borgo en février 2023. Depuis lors, plusieurs Comités de Suivi du programme ont été organisés, auxquels la Présidente a assisté (en novembre 2022 et octobre 2023). En tant que membre active du Comité de Suivi de la programmation, elle et la Conseillère exécutive ont réaffirmé l'importance politique de ce programme de coopération transfrontalière européenne pour notre île. Chaque projet financé avec un partenaire corse représente une valeur ajoutée pour notre territoire.



Rayonnement de la Corse : l'expérience de la candidature de BASTIA CORSICA comme capitale européenne de la culture 2028



Bien que la candidature de Bastia Corsica pour le titre de Capitale européenne de la culture n'ait pas été retenue, la Présidente, en tant que Vice-Présidente de l'Association, a pris part au séminaire de restitution de la candidature organisé en juin 2023. Lors de cet événement, l'accent a été mis sur la valorisation du travail accompli dans le cadre de la préparation de la candidature, ainsi que sur les perspectives pour les acteurs culturels insulaires et l'évolution de l'association. Bien que l'association soit actuellement dissoute dans sa forme actuelle, son rôle en tant que moteur pour le secteur insulaire devra persister grâce à de nouvelles initiatives.

LA LUTTE CONTRE LES DÉRIVES MAFIEUSES : LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION ET D'UN TRAVAIL INÉDIT DE CONCERTATION

RAPPEL DE LA DÉMARCHÉ

A la suite des engagements pris au cours de l'année 2019, dans un contexte politique marqué par l'assassinat de Massimu SUSINI, l'Assemblée de Corse s'est réunie à titre extraordinaire le 18 novembre 2022 pour une session consacrée aux dérives mafieuses.

Cette session attendue et particulièrement suivie par les organisations impliquées sur le terrain dans la lutte contre les dérives mafieuses, d'ailleurs représentées dans le public, s'est déroulée avec l'ensemble des sensibilités politiques représentées à l'Assemblée de Corse.

Lors de cette session, dont la préparation a nécessité la mise à jour des auditions précédemment menées, le choix a été fait d'offrir aux collectifs et associations une instance où dialoguer directement, sur leurs attentes et les enjeux, avec les élus de l'Assemblée de Corse. Le choix s'est alors porté sur la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse réunie dans un format inédit, ainsi élargi aux Présidents des groupes politiques, aux instances consultatives et à des représentants des collectifs et associations.

“

**Discours de la Présidente de l'Assemblée de Corse
prononcé le 18 novembre 2022.**

Il est de notre responsabilité collective de débattre aujourd'hui de dérives qui portent atteinte à la vie humaine, au fonctionnement de la vie sociale et surtout qui sapent toute idée de liberté et de progrès.

LE DISCOURS



Conformément à l'article 1er de notre règlement intérieur, nous devons défendre les intérêts matériels et moraux du peuple corse... et ce, y compris lorsqu'une de ses marges met en péril l'ensemble du corps social.

”

A l'issue de la séance publique, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité la résolution N°2022/E5/03 qui :

- Exprime et affirme la volonté du peuple corse de vivre dans une société libre, démocratique et apaisée ;
- Définit les dérives mafieuses comme "toute forme de crime ou de délit, ou tout comportement, émanant de groupes appartenant à la sphère de la criminalité organisée, et usant de violence ou contrainte, ou menaçant de le faire, pour influencer sur les choix individuels et collectifs des citoyens, et/ou des décideurs, et/ou des élus, et de la société corse, notamment dans la sphère économique et/ou politique" ;
- Rappelle que les réponses policières et judiciaires aux dérives mafieuses relèvent exclusivement des compétences régaliennes ;
- Acte la mise en place d'un cycle de travail de cinq mois avec les élus de la Corse ;
- Sélectionne cinq thèmes prioritaires : i. Ethique et politiques publiques ; ii. Secteurs économiques particulièrement exposés ; iii. Drogues, commerces illicites ; iv. Dérives mafieuses : - Instruments d'analyse et de quantification - Procédure, droit et politique pénale ; v. Enjeux éducatifs, culturels et sociétaux ;
- Convient qu'un rapport sera proposé par le Conseil exécutif à l'issue des travaux.

Le 17 février 2023, s'est donc tenue la deuxième réunion de la Commission Permanente élargie afin d'installer officiellement cinq ateliers thématiques conformément aux termes de la délibération et présenter à l'ensemble des parties prenantes une méthode de travail commune. Les travaux se sont organisés selon une logique progressive prévoyant :

- 1 la réalisation d'un état des lieux ;**
- 2 l'identification de problématiques ;**
- 3 la réalisation d'auditions et d'approfondissements ;**
- 4 l'élaboration d'un livrable de synthèse pour parvenir à nourrir le rapport du Conseil exécutif.**

Les ateliers ont d'ailleurs été composés dans le respect d'un juste équilibre entre Conseillers exécutifs, conseillers territoriaux et membres des collectifs et associations et organisés autour d'un coordinateur et de deux rapporteurs, désignés parmi les élus ou les membres des instances consultatives (CESECC et Assemblea di a Giuventù).

Chaque atelier a également pu bénéficier du soutien des services de l'Assemblée de Corse et / ou du Secrétariat Général du Conseil exécutif.

Synthèse des travaux

Les travaux en ateliers se sont tenus entre le 18 février et le 20 juillet 2023.

Ils ont permis de mener un certain nombre d'activités dont il est possible de rendre compte de manière objective et factuelle :

les ateliers :



en **5** mois



35 réunions
24 auditions

Ce qui représente un travail considérable et qui démontre l'engagement et la disponibilité des membres des ateliers.

les auditions :

Auditions de Personnalités Qualifiées/ Experts

- Economie : Clotilde CHAMPEYRACHE (ateliers 2 et 3)
- Histoire : Charlotte MOGE (atelier 5)
- Sociologie : Thomas SAUVADET, Michel KOKOREFF (atelier 3)
- Psycho-sociologie : Joëlle BORDET (ENSB) (atelier 5)
- Droit pénal / Sciences criminelles : Pr. Olivier CAHN, Pr. Raphaëlle PARISOT, Pr. Xavier PIN (atelier 4)
- Magistrats : Procureur Francesco MENDITTO, Président Guillaume COTELLE (atelier 4)
- Associations, fondations, ONG : Président Patrick BAUDOIN (LDH) (atelier 4), Chiara Di GAETANO & Tatiana GIANNONE (Libera) (atelier 3), Jean-François BERNARDINI (Umani) (atelier 5)

Elus/ acteurs/ Agents :

- Député Jean-Félix ACQUAVIVA (atelier 2)
- Député Paul-André COLOMBANI (atelier 2)
- Guy ARMANET, président de l'OEC (atelier 2)
- Don Georges GIANNI, Président du Syvadec (atelier 2)
- Antoine VALLECALLE, Directeur de la SAFER (atelier 2)
- Marie-France BERENI CANAZZI, Présidente du CEPP (atelier 1)
- Laetitia PEKLE, DGA Collectivité de Corse (atelier 1)
- Serge TOMI, Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse (atelier 1)
- Maël TOSTAIN LEONETTI, conseiller juridique au CE (atelier 1)

A l'occasion de la restitution des conclusions lors de la commission permanente élargie qui a eu lieu le mercredi 26 juillet 2023, les participants ont reconnu la qualité des échanges, le succès de l'approche collective et la nécessité de poursuivre leur action.

Chaque groupe, dans sa synthèse, a listé un certain nombre de moyens, souvent récurrents, qui vont de la confiscation des biens, à la sensibilisation de la jeunesse... Une distinction se fait entre les mesures que la Collectivité peut mettre en place au regard de ses compétences et celles qui demandent une évolution statutaire voire un changement de paradigme de l'Etat. L'ensemble des travaux ainsi menés a fait l'objet d'une restitution en Commission Permanente le 26 septembre 2023, par la Présidente de l'Assemblée de Corse, afin d'informer les élus des conclusions obtenues et de livrer officiellement au Conseil exécutif l'ensemble des propositions destinées à alimenter le rapport du Président de l'exécutif, pour son examen par l'Assemblée de Corse à l'été 2024.



VISITES ET ACTIONS DE TERRAIN

Au cours de l'année, la Présidente de l'Assemblée de Corse a entrepris des visites de terrain significatives, mettant l'accent sur l'interaction directe avec les acteurs locaux ou lors d'initiatives ou occasions spécifiques. Ces déplacements ont parfois permis de découvrir des initiatives remarquables dans divers domaines, allant de l'agriculture durable à l'innovation technologique en passant par la santé, qui illustrent les efforts vertueux et structurants pour le territoire. Ils ont également permis de célébrer l'engagement des acteurs au quotidien ou de partager des instants de vie.

Cette démarche témoigne de l'engagement de la Présidente à favoriser un dialogue ouvert avec la communauté et à soutenir activement le développement local.

25 
DI GHJENNAGHJU



SITEC

Lors de sa visite à la SITEC, le 25 janvier 2023, la Présidente a eu l'opportunité de rencontrer Romain COLONNA, Président de la société, ainsi que ses deux directeurs généraux, pour discuter de l'importante contribution de cette entreprise à la souveraineté numérique en Corse. En tant que société d'économie mixte, la SITEC joue un rôle clé dans le paysage technologique insulaire, en possédant et en gérant les seuls datacenters de l'île. Ces installations ne sont pas seulement essentielles pour héberger les données d'organisations publiques et privées, mais elles sont aussi un maillon crucial dans la chaîne de la cybersécurité.

La SITEC se distingue par l'obtention de nombreux labels de cybersécurité, attestant de sa position de leader dans la protection des données numériques, particulièrement en ce qui concerne les données sensibles de santé. Cette visite a été l'occasion pour la Présidente de constater de visu l'excellence opérationnelle de l'entreprise, qui réalise d'exceptionnels résultats dans son domaine. La SITEC illustre parfaitement l'impact d'une gouvernance prospective, alignée sur l'ambition de renforcer la souveraineté numérique du territoire.

23 
DI MARZU

Nouvel Hôpital de la Miséricorde à Aiacciu



Le 23 mars 2023, une visite a été effectuée au nouvel hôpital de la Miséricorde d'Aiacciu, en présence du directeur, M. PESCE, du Dr. SERPIN et du chef de projet, M. FILLEUL. Cette structure nouvelle représente un progrès majeur pour les habitants du bassin ajaccien et de la Corse du Sud. Le bâtiment, conçu de manière durable et intelligente, intègre des systèmes de production d'énergie et d'oxygène pour réduire la dépendance, notamment en contexte de crise.

Lors de cette visite, la Présidente a pu échanger avec les personnels soignants, qui ont partagé leurs expériences concernant leur nouveau cadre de travail. Ils ont souligné l'amélioration de la prise en charge des patients, grâce à des parcours simplifiés et des services modernisés. Cette rencontre a été l'occasion pour la Présidente MAUPERTUIS d'exprimer sa profonde reconnaissance aux soignants pour leur travail acharné et leur dévouement pendant la crise sanitaire et au quotidien.

La visite du Centre Hospitalier d'Aiacciu a renforcé la conviction que la qualité des soins en Corse doit rester une priorité absolue. La Présidente a réaffirmé l'importance qu'elle attache à la proximité dans l'offre de soins, un principe fondamental et non négociable. Cela pose désormais la nécessité de travailler à la création d'un nouvel hôpital pour Bastia et à la fondation d'un CHU en Corse, assurant ainsi une couverture médicale optimale pour l'ensemble de l'île.

30 
DI MAGHJU

Visite du Lycée agricole de Borgu



Le 30 mai 2023, une visite a été effectuée auprès de cet établissement secondaire afin d'échanger avec les personnels et les lycéens sur les besoins, les projets en cours et identifier de nouvelles opportunités, notamment dans le cadre de dynamiques d'innovation ou d'internationalisation.

Cette visite a été l'occasion de constater la richesse des équipements et des exploitations sur place ainsi que la qualité de l'enseignement technique et scientifique dédié à l'ensemble des filières agricoles de notre île.

5



DI SETTEMBRE

Rentrée scolaire 2023-2024



Lors de la rentrée scolaire le mardi 05 septembre 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a eu l'occasion de visiter le nouveau groupe scolaire de Lumiu, afin d'apporter son soutien aux équipes éducatives et administratives. Cette visite a été une opportunité de découvrir un établissement moderne, conçu pour répondre efficacement aux besoins des usagers.

Au cours de cette visite, la Présidente a rencontré le maire de Lumio, ainsi que les professeurs, le directeur de l'école et les enfants. Ces échanges ont permis d'aborder les différents enjeux éducatifs auxquels la communauté scolaire est confrontée, mettant en lumière l'importance de l'éducation dans l'émancipation et le développement de nos jeunes. La Présidente a souligné que la jeunesse est au cœur des préoccupations et des politiques de l'Assemblée et qu'elle est particulièrement écoutée, notamment au travers de l'Assemblea di a Giuventù et de l'Assemblea di i Zitelli.

Cette visite a également été l'occasion pour la Présidente de reconnaître et d'apprécier le travail et le dévouement des enseignants et du personnel administratif, qui jouent un rôle crucial dans la formation et l'épanouissement de nos jeunes citoyens. La nouvelle infrastructure scolaire de Lumiu représente un investissement important dans l'avenir de la Corse, fournissant un environnement d'apprentissage propice au développement des compétences et des talents de nos enfants.

10

TEMPS FORTS SUR LES PLANS, HISTORIQUE, CULTUREL OU SOCIÉTAL

Les commémorations pour les 80 ans de la libération de la Corse

Durant l'année, la Présidente de l'Assemblée de Corse, accompagnée de nombreux conseillers territoriaux, a participé activement aux commémorations du 80e anniversaire de la Libération de la Corse, rendant hommage à des figures clés et à des moments historiques significatifs de cette période.

30 

D'AOSTU

& **7** DI SETTEMBRE



Le 30 août et le 7 septembre 2023, la Présidente a honoré la mémoire de Jean NICOLI, figure emblématique du Front national de la Résistance d'Aiacciu, et membre actif du Parti communiste clandestin. Jean NICOLI a joué un rôle crucial dans la coordination des réseaux de résistance en Corse et a été une force majeure dans la réception des premières armes fournies par la mission secrète Pearl Harbour. Sa lettre d'adieu à ses enfants, rédigée avant son exécution, reste un témoignage poignant de son courage et de son dévouement à la cause de la liberté.



1 

D'OTTOBRE



Le 1er octobre 2023, la Présidente a assisté à la commémoration à Livourne, en Italie, où, pour la première fois en 80 ans, un hommage a été rendu aux soldats italiens de la division Friuli. Ces soldats, ayant rejoint la lutte pour la libération aux côtés des résistants corses et des forces alliées, ont illustré un tournant remarquable dans l'histoire, passant de puissance occupante à force alliée dans le combat contre l'oppression nazie.

U 3
D'OTTOBRE



Enfin, le 3 octobre 2023, la Présidente s'est rendue au Col de Tighjime et à la Nécropole de San Fiorenzu pour rendre hommage aux goudiers marocains. Ces soldats héroïques ont combattu avec bravoure aux côtés des résistants corses, contribuant de manière significative à la libération de l'île. Leur sacrifice, loin de leur terre natale et dans des circonstances extrêmement difficiles, demeure un exemple poignant de fraternité et de courage.

Dans un contexte de retour de la guerre aux portes de l'Europe et de montée des populismes, les commémorations des 80 ans de la libération de la Corse nous obligent. La mémoire de ces femmes et hommes morts pour la liberté doit servir d'exemple à chacun.

LES HOMMAGES :

U 9 DI MAGHJU - PIANA



DANIELLE CASANOVA
1909-1943

U 17 DI GHJUNGU - AIACCIU

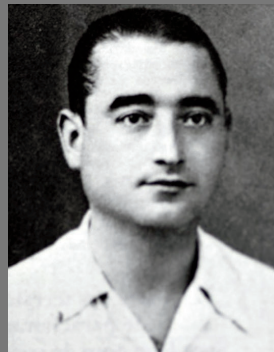


ANDRÉ GIUSTI
1906-1943



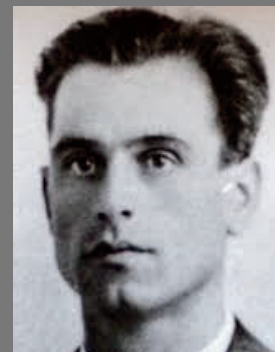
JULES MONDOLONI
1914-1943

U 18 D'AOSTU - AIACCIU



PIERRE GRIFFI
1914-1943

U 30 D'AOSTU - AIACCIU



MICHEL BOZZI
1910-1943

U 13
D'OTTOBRE
2022

50 ANS
PNRC



U 15
D'OTTOBRE
2022

30 ANS
FEMU QUI



E FIERE DI CORSICA : TRADIZIONE, SAPÈ-FÀ È MUDERNITÀ



- **U 12 SAN PANCRAZIU**
📍 Castellare di Casinca



- **U 21 SANTA RESTITUDA**
📍 Calenzana



- **U 2 SAN TERAMU**
📍 L'Isula



- **U 15 FESTIVAL CREAZIONE**
📍 Bastia



- **U 24 FIERA DI A CACCIA È DI A PESCA**
📍 Ponte-Novu



- **U 15 FIERA DI L'ALIVU**
📍 Montegrossu



- **L' 11 FIERA DI A CASTAGNA**
📍 Bucugnà



- **L' 11 SAN MARTINU**
📍 Patrimoniu



- **L' 8 A MADONNA DI PANCHERACCIA**
📍 Pancheraccia



- **L' 8 SANTA DI U NIOLU**
📍 Casamaccioli



- **U 5 FIERA DI U TURISIMU CAMPAGNOLU**
📍 Filitosa



- **U 4 FESTIVAL DU FILM DE LAMA**
📍 Lama
- **U 29**

9 
DI MARZU

Don du sang



Le jeudi 9 mars 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a permis qu'une collecte de sang soit effectuée par l'Etablissement Français du Sang, en marge de la session de l'Assemblée de Corse. A cette occasion, ils ont pu recueillir 22 dons de sang.

 **OTTOBRE**
2022 & 2023

Octobre Rose



Durant les sessions d'octobre 2022 et d'octobre 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a mis à l'honneur l'association "Belles et Battantes", une initiative corse dédiée à l'accompagnement des femmes touchées par le cancer. Fondée par Simone GRIMALDI, cette association rassemble des professionnels de l'esthétique et du bien-être qui offrent bénévolement leur expertise pour aider ces femmes à gérer les impacts des traitements sur leur apparence.



L'association organise des ateliers de maquillage visant à aider les femmes à accepter et à s'approprier leur nouvelle image.



La présence de "Belles et Battantes" a non seulement mis en lumière le travail remarquable de l'association, mais a également permis de sensibiliser davantage à l'importance du soutien aux femmes atteintes de cancer. Cette invitation témoigne de l'engagement de la Présidente et de l'Assemblée de Corse à soutenir des initiatives locales qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de l'île.

20 
D'OTTOBRE

Journée de la résilience



Le 20 octobre 2023, la Présidente de l'Assemblée de Corse a participé à la première journée de la résilience à Bastia, organisée par la mission sécurité, protection civile et gestion des risques majeurs, créée à la demande du Président du Conseil exécutif à la suite de l'évènement météorologique meurtrier du 18 août 2022.



Avec cette séquence, la Corse s'est jointe pour la première fois aux démarches entreprises dans le cadre la Journée Nationale de la Résilience (JNR) et de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies. Cette journée a permis l'intervention de seize conférenciers durant la matinée, et l'organisation d'un exercice de gestion de crise l'après-midi.



La résilience territoriale étant la déclinaison opérationnelle de la prise en compte des enjeux de long terme du territoire, la Présidence de l'Assemblée de Corse a tenu, en cohérence avec les thématiques étudiées dans le cadre de Corsica Pruspettiva 2050, à y participer. Son discours introductif a notamment permis de rappeler les exigences d'anticipation, d'adaptation et de développement d'une culture du risque que nous impose désormais le changement climatique.

U 17 
DI DICEMBRE

Tavignanu Vivu et les droits de la nature



L'année 2023 a été l'occasion d'entamer un travail avec le collectif et leurs avocats au sujet des droits de la nature et du vivant.

Suite à l'adoption par l'Assemblée de Corse, lors de la séance du 17 décembre 2022, d'une motion relative à la reconnaissance des droits du fleuve Tavignanu (délibération n°21/241 AC de l'Assemblée de Corse), la Conférence des Présidents s'est réunie à 2 reprises afin de discuter des possibles suite à donner et aux solutions juridiques à expérimenter pour consacrer les droits des fleuves de Corse.

CÉRÉMONIES CULTUELLES

U 22 
DI DICEMBRE

2022 HANOUKA



U 30 
DI SETTEMBRE

2023 CARDINALAT



**L'attività di u
sicritariatu generale.**

02.

Le secrétariat général de l'Assemblée de Corse se compose de trois directions et d'une mission.

La première direction est chargée de la préparation, du suivi et du traitement des Séances publiques et des réunions des Commissions de l'Assemblée de Corse. La deuxième a la charge de l'Assistance juridique, technique et administrative, fonctions supports qu'elle met à disposition de ses collègues ou, le cas échéant, des élus. La troisième assure la gestion plus spécifique des autres instances rattachées à l'Assemblée, et qui toutes relèvent d'Initiatives parlementaires: l'Assemblea di a Giuventù, le Comité d'Evaluation des Politiques Publiques, le laboratoire de prospective "Corsica 2050", les partenariats avec les conseils délibérants des régions voisines (Sardaigne, Toscane). Quant à la Mission, elle organise la Communication institutionnelle globale de ces différentes instances.

La trentaine d'agents qui y servent relèvent de métiers, catégories et profils différents. Ils constituent une panoplie des compétences et des services de l'administration, qui doit exercer ses missions avec une réactivité, une rigueur d'exécution et une polyvalence nécessaires pour s'adapter aux pics d'activité de l'Assemblée et répondre aux attentes de ses membres. De ce fait, l'exercice de leurs missions, qui est synthétisée dans ce rapport d'activité, reflète en grande partie l'action de l'Assemblée de Corse.

L'objectif commun consiste d'abord, à mettre les conseillers, représentants élus du peuple corse, en situation de prendre leurs décisions; ensuite, à tenir et diffuser les comptes-rendus des réunions et des débats; et enfin, à formaliser et rendre exécutoires les délibérations prises. Chaque année, un certain nombre de dossiers reviennent à l'ordre du jour, produits par le Conseil exécutif et ses services. Régulièrement aussi, les élus ont l'initiative, dans le dépôt de motions et de questions orales, préparées avec leurs groupes politiques respectifs, mais aussi au niveau des commissions elles-mêmes, en élaborant des rapports thématiques faisant le point sur un enjeu central. L'implication du secrétariat général en est alors accrue: tel est le cas, en 2023, avec les rapports relatifs à la Prévention des Incendies, le premier rapport du Comité d'Evaluation consacré à la gestion de la crise sanitaire, ou encore, les rapports émanant de l'Assemblea di a Giuventù portant sur.

Deux thèmes prioritaires sont venus se rajouter à l'agenda chargé de l'année parlementaire. L'Autonomie, qui a nécessité l'organisation de nombreux travaux de concertation et d'auditions de spécialistes techniques et dirigeants politiques régionaux; et aussi l'organisation de deux sessions extraordinaires, ayant à l'ordre du jour le vote d'une délibération puis la venue du président de la République. La Lutte contre les Dérives Mafieuses, avec l'organisation de plusieurs commissions permanentes de concertation, et le suivi de deux des cinq ateliers thématiques. Dans les deux cas, le rôle des agents les a amenés, encore plus que de coutume, à participer aux réflexions engagées sur l'avenir de la Corse.

C'est cette dimension, de service des élus et de la démocratie, qui constitue le fondement de l'action des hommes et des femmes du secrétariat général de l'Assemblée de Corse.

2023 en chiffres

13  réunions
de l'Assemblée
de Corse.
20 jours de réunion



35  Commission
réunions Permanente.

22 
réunions pour contribuer à l'organisation des sessions (dates et ordres du jour, déroulement, recevabilité des questions orales et modalités d'évocation des motions)

11 
réunions pour adopter des délibérations, sur délégation de l'Assemblée, et 2 séances de travail consacrées à la lutte contre les dérives mafieuses :

2  *séances de travail consacrées à la lutte contre les dérives mafieuses.*

80
réunions
de Commission.



47 
commissions
organiques

33 
commissions
thématiques

172
rapports
de Commission.



4 rapports
thématique.

87  Questions
orales déposées
dont 85  *posées en
séance publique*

 **3** 
questions écrites



400
délibérations.

331 adoptées à l'unanimité

↙ **191**
Assemblée
de Corse

↙ **209**
Commission
Permanente

331 ↗

*sur rapport du Président
du Conseil exécutif*

48 ↗

*sur proposition de la Présidence
de l'Assemblée*

21 ↗

*sur proposition des groupes
politiques, par le biais de motions
ou de résolutions*

95%

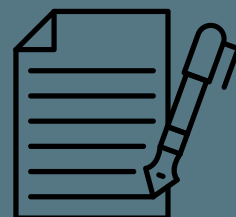
délibérations
adoptées à l'unanimité
dont 19 motions et 4 résolutions

33

amendements
instruits

63 %

adoptées



29

motions
déposées

21 ↗
adoptées

19 ↗
votées
à l'unanimité

4 résolutions
solennelles.
adoptées à l'unanimité

- Maires victimes d'attentats, Soutien aux maires d'Afà et d'Appiettu;
- Langue corse;
- Conflit israélo-palestinien et situation au Proche-Orient.

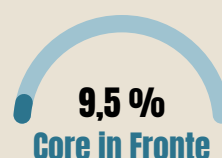
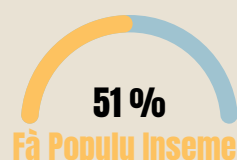
L'activité des groupes politiques



Les groupes politiques

Au cours de l'année 2023, les membres de l'Assemblée de Corse étaient répartis en 4 groupes politiques :

- Fà Populu Inseme - 32 membres;
- Un Soffiu Novu/Un Nouveau Souffle pour la Corse - 16 membres;
- Avanzemu - 7 membres;
- Core in Fronte - 6 membres);
- Deux élus « non-inscrits », Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA et M. Pierre GHIONGA.

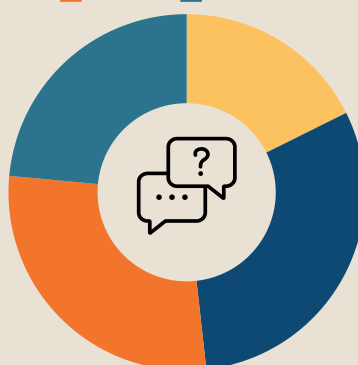


Les questions orales

85 questions orales ont été posées entre janvier et décembre 2023 :

- Fà Populu Inseme : **15**
- Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse : **26**
- Avanzemu : **24**
- Core in Fronte : **20**

Fà Populu Inseme Un Soffiu Novu
Avanzemu Core in Fronte



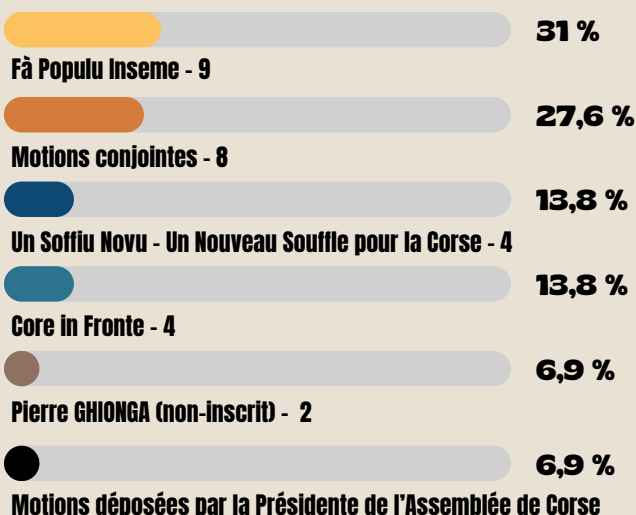
Les questions écrites

3 questions écrites ont été transmises au Conseil exécutif:

- Un Soffiu Novu / Un Nouveau Souffle pour la Corse : **2**
- Core in Fronte : **1**

Les motions

21 motions sur 29 ont été adoptées par les élus, 19 ayant été adoptées à l'unanimité ; 8 ont été portées par l'ensemble des groupes politiques :





a cumunicazione

La communication institutionnelle joue un rôle essentiel dans l'action politique des parlements car elle permet d'améliorer la transparence entre les représentants du peuple et leurs électeurs.

La mission communication de l'Assemblée de Corse

En plus du binôme d'assistantes de direction, la mission communication est directement rattachée au secrétaire général. La mission joue un rôle clé dans la diffusion d'informations et la promotion de la transparence des activités de l'Assemblée.

La communication institutionnelle

Pour répondre à la demande croissante d'information et de transparence concernant l'activité de l'Assemblée de Corse et de ses élus, de nombreux supports sont utilisés quotidiennement afin de transmettre l'information de manière optimale et rapide. Parmi ces supports, on trouve un site web riche en contenu, regroupant plus de 100 rubriques, avec 176 articles publiés et plus de 1000 documents disponibles en téléchargement. Les réseaux sociaux sont également utilisés pour informer le public des travaux et de l'actualité de l'Assemblée de Corse et de ses commissions, assurant ainsi une communication continue et efficace.



90469

visites

351230

pages vues

176

articles publiés



12300

abonnés



11782

abonnés

01

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX SÉANCES ET AUX COMMISSIONS

La direction est en charge d'assurer l'organisation et le bon fonctionnement de l'Assemblée et de ses différentes instances, et de participer à la réflexion relative à la modernisation du fonctionnement parlementaire, tout en renforçant l'aide à la décision apportée à la Présidente et aux présidents de commissions. Deux services composent cette direction : le service de la Séance et le service des Commissions organiques et thématiques.

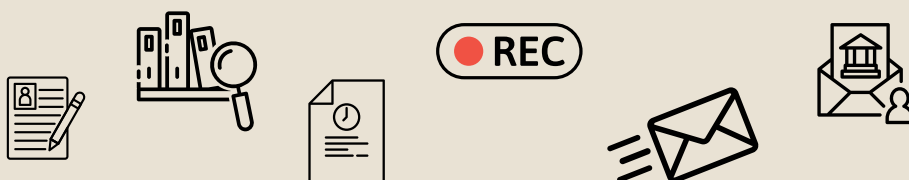
MISSIONS PRIORITAIRES

- Assurer le bon fonctionnement de l'Assemblée de Corse dans ses instances de préparation et délibération ;
- Apporter un appui qualifié à la Présidente de l'Assemblée, aux présidents et rapporteurs de commissions ;
- Contribuer à l'amélioration et à la valorisation des travaux des commissions et assurer la logistique de leurs initiatives.

LE SERVICE DE LA SÉANCE

Ce service est en charge de l'organisation et du suivi des réunions de l'Assemblée de Corse et de sa Commission Permanente. Pour remplir ses missions, le service de la Séance doit assurer :

- la réception et l'enregistrement des saisines du Conseil exécutif de Corse ;
- la réception, l'enregistrement, la mise en forme et la transmission des rapports (CE + AC) aux élus, aux groupes, aux services, au service communication pour la mise en ligne sur le site ;
- l'établissement des convocations avec indication de l'ordre du jour ;
- la constitution des dossiers de bases des séances ;
- l'enregistrement des questions orales, des motions, des amendements ainsi que leur mise en forme suivie de leur diffusion auprès des services ;
- la gestion du public et leur répartition autour de l'hémicycle (tribune invités, tribune public) ;
- la gestion des huissiers de séance ;
- le suivi de la séance publique (prise de notes, enregistrement des pouvoirs, des amendements et des votes) ;
- la mise en forme et la numérotation des délibérations avec s'il y a lieu intégration des amendements adoptés ;
- la transmission au contrôle de légalité et la publication des actes, afin d'assurer leur caractère exécutoire,
- la diffusion des actes aux services concernés.



LE SERVICE DES COMMISSIONS ORGANIQUES ET THÉMATIQUES

Les agents du service affectés aux diverses commissions organiques et thématiques de l'Assemblée assurent l'organisation et le suivi des réunions.

Dans le cadre de cette mission, les agents affectés aux diverses commissions assurent les fonctions suivantes : relations avec les présidents et membres des commissions, organisation de réunions (établissement des convocations et ordre du jour, réservations des salles ou mise en place des outils de visioconférence, liaison avec les services techniques, communication de documents),

prise de connaissance des dossiers de l'ordre du jour, rédaction de notes et/ou rapports sur des sujets spécifiques à la demande des Présidents de Commissions et/ou de la Présidence de l'Assemblée de Corse, participation et intendance des réunions des commissions, prise de notes et restitution des débats sous forme de rapports.

VALORISATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les personnels rattachés aux commissions organiques ont vocation à être mobilisés pour la production de rapports destinés à être soumis à l'approbation de l'Assemblée de Corse.

Dans ce cadre, ils effectuent un travail de recherche, de veille et de parangonnage, en étroite collaboration avec le ou la Président(e) de commission, qui peut également décider, le cas échéant, de procéder à des auditions d'experts.

A titre d'exemple, des travaux ont été menés en 2023 sur l'évolution statutaire, la langue corse et la prévention des incendies.

LA COMMISSION PERMANENTE

- **La Commission Permanente**, émanation de l'Assemblée de Corse, est composée de quinze membres dont quatorze sont élus parmi les conseillères et conseillers à l'Assemblée de Corse, le président de l'Assemblée de Corse en étant, pour ce qui le concerne, membre de droit.
- **Depuis mai 2020**, la Commission Permanente, dont le rôle initial ne consistait qu'en l'organisation des travaux de session, se réunit sous une forme délibérative, afin d'étudier une partie des rapports et ainsi répondre à un double objectif :
 - **alléger l'ordre du jour de l'Assemblée de Corse** qui, en 2018 avec la fusion de la collectivité territoriale de Corse et des deux conseils départementaux, s'était considérablement densifié ;
 - **permettre à l'Assemblée de recentrer ses travaux sur des questions de nature politique et stratégique.**

LA COMMISSION PERMANENTE SE RÉUNIT DONC AUJOURD'HUI, EN TANT QUE DE BESOIN, SOUS TROIS FORMATS :

- **organisationnel**, lorsqu'elle est chargée d'organiser les travaux de l'assemblée délibérante ;
- **délibératif**, dès lors que, sur la base d'une délégation générale de l'Assemblée de Corse prise en application de l'article L. 4133-6-1 du code général des collectivités territoriales, elle délibère en ses lieu et place ;
- **instructif**, quand elle procède à l'instruction de dossiers particuliers tels la réforme du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse.

En 2023, en mode élargi à différents associations et collectifs, elle a également tenu **2 séances de travail** consacrées à la **lutte contre les dérives mafieuses**.

Son activité a été soutenue en 2023 ; elle a siégé à **35 reprises** : **22 réunions en mode “organisationnel”** pour contribuer à l’organisation des sessions (dates et ordres du jour, déroulement, recevabilité des questions orales et modalités d’évocation des motions) et **11 réunions pour adopter des délibérations**, sur délégation de l’Assemblée (en mode hybride, mêlant visioconférence et présentiel dans l’hémicycle de l’Assemblée de Corse) et **2 réunions relatives à la lutte contre les dérives mafieuses**. Dans son format délibérant, elle a adopté **209 délibérations**.



LES RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE



En ce qui la concerne plus particulièrement, la Présidente de l'Assemblée de Corse a déposé 52 rapports à l'ordre du jour des instances délibérantes (50 ayant fait l'objet d'une délibération). Outre ceux relevant de ses attributions protocolaires (règlement, procès-verbaux, désignations), elle a souhaité apporter plusieurs contributions majeures aux débats parlementaires.

DEUX RAPPORTS ONT EU TRAIT AUX INSTANCES DE JEUNESSE DE LA COLLECTIVITÉ :

- la mandature 2021-2023 de l'Assemblea di a Giuventù a été prorogée de 6 mois afin de permettre aux membres de cette instance de finaliser leurs travaux, notamment sur les thèmes de l'aide sociale à l'enfance et de l'érosion des zones côtières, et d'apporter des modifications à la structuration et au mode de recrutement des différents collèges de l'Assemblea ;
- le programme de travail de l'Assemblea di i Zitelli a été actualisé, compte-tenu de l'expérience accumulée lors des précédentes éditions ; les délégués juniors seront ainsi en charge de rédiger des questions orales et des motions mais également de proposer un travail créatif et illustratif sur différentes thématiques identifiées en lien avec le Rectorat d'Académie.



LE SERVICE DES COMMISSIONS ORGANIQUES ET THÉMATIQUES

LES COMMISSIONS ORGANIQUES :

Les commissions organiques sont les chevilles ouvrières de la préparation des sessions de l'Assemblée de Corse et participent pleinement au bon fonctionnement des séances publiques.

En effet, au sein de ces réunions les élus peuvent prendre connaissance et débattre avec les services instructeurs des rapports qui seront soumis à l'examen de la Commission Permanente et l'Assemblée délibérante.

Chaque conseiller ne peut être membre que d'une seule commission, cependant un rapport inscrit à l'ordre du jour peut être instruit par une ou plus commissions.

Les 3 commissions organiques :

- Commission des Finances et de la Fiscalité;
- Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement;
- Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux.

Les 4 commissions thématiques :

- Commission pour les Politiques de Santé
- Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Evolution Statutaire de la Corse
- Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes
- Commission de Contrôle

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques ont un champ d'action plus élargi sur les sujets d'actualités et les thématiques arrêtées par les élus.

Elles disposent d'une grande latitude pour organiser leur activité et procéder, notamment à des séances d'auditions.

Leurs travaux peuvent donner lieu à un rapport soumis à l'examen de l'Assemblée de Corse.

Enfin, les commissions thématiques peuvent aussi être saisies pour l'examen des rapports ou motions inscrits à l'ordre du jour.

LA COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DES ENJEUX SOCIÉTAUX



Muriel FAGNI
Présidente

Cette commission est composée de 21 membres et est présidée par Mme Muriel FAGNI ; elle a récemment intégré la charge des problématiques de la Violence en Corse, anciennement dévolue à une commission thématique éponyme.

12 réunions ont été tenues en mode "organique"; 94 rapports du Conseil exécutif et 1 motion ont été examinés et 57 ont fait l'objet d'un rapport transmis à l'Assemblée de Corse.

Ces réunions ont été organisées en distanciel.

10 réunions thématiques ont eu lieu en 2023 (dont 3 visites sur site) et ont été consacrées à la thématique de la Langue Corse ; elles ont donné lieu à un rapport de synthèse ayant vocation à enrichir le rapport d'Orientation sur la Politique Linguistique présenté par le Conseil exécutif lors de la session de l'Assemblée de Corse des 24 et 25 novembre 2022.

De février à juin, la Commission a ainsi engagé un cycle d'auditions avec comme fil conducteur "le cycle de la vie", de la petite enfance au grand âge en passant notamment par le système éducatif et universitaire. Elle a par la suite orienté ses travaux sur le volet sociétal de la politique linguistique. Cette deuxième phase d'auditions et de visites de terrain a permis d'observer la richesse et la diversité des initiatives visant à développer l'usage et l'appropriation de la langue corse.

Ces réunions ont également permis à la commission de se délocaliser par 3 fois sur sites à Corte, Bigulia et Folelli, afin de mieux appréhender l'avenir de la politique linguistique, pour rendre à la langue corse sa place dans la société insulaire, celle d'une langue d'usage vecteur de communication, facteur de cohésion, d'intégration et d'ouverture. A l'issue de ces travaux, un rapport de synthèse a été soumis au Conseil exécutif, afin d'enrichir le rapport d'orientation de la Politique Linguistique qui sera examiné lors d'une future session de l'Assemblée de Corse.



22
réunions

12
réunions
en mode organique

10
réunions
en mode thématique

95
rapports
et motion examinés

PRÉSIDENTE :

Muriel FAGNI

VICE-PRÉSIDENT :

Romain COLONNA

RAPPORTEUR :

Frédérique Densari

MEMBRES :

ANTONINI Danielle

BICCHIERRY Didier, BORRI Jean-

Marc, BORROMEI Vanina, BRANCA

Marie-Claude, CAMPANA Françoise,

CASANOVA SERVAS Marie-Hélène,

COGNETTI TURCHINI Catherine,

DUVAL Santa, FILIPPI Petru Antone,

GALLONI D'ISTRIA Eveline, GHIONGA

Pierre, GUIDONI Pierre, LE BOMIN

Vanina, LUCCIONI Don Joseph,

LUCIANI Saveriu, PEDINIELLI Chantal

et PIETRI Véronique.

LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DU NUMÉRIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Nadine NIVAGGIONI
Présidente

Cette commission est composée de 21 membres et présidée par Mme Nadine NIVAGGIONI. La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (CDENATE) s'est réunie à 20 reprises en 2023. Sous son format "organique", 14 réunions ont été organisées et 82 rapports du Conseil exécutif ont été examinés ; 42 ayant fait l'objet d'un rapport transmis à l'Assemblée de Corse

(dont 3 rapports rédigés en commun avec la Commission des Finances et de la Fiscalité et 1 en commun avec la Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Evolution Statutaire de la Corse).

12 réunions ont été organisées en distanciel, une en mode mixte distanciel et présentiel, et une en présentiel.

Cette Commission s'est également réunie par 6 fois en mode thématique. Ses travaux ont porté sur "**La Prévention des incendies et Aménagement du Territoire**", "**La gouvernance de l'eau** » et la thématique « **Langue corse et économie**".

Les études sur "La Prévention des incendies et Aménagement du Territoire" ont donné lieu à un rapport "**Relevé de conclusion de la CDENATE relatif à la prévention des incendies et à l'Aménagement du Territoire**" adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 28 juillet 2023.

Dans ce cadre, une visite sur site a été organisée à l'Ecole de Formation des sapeurs-pompiers du Cismonte à Corti.

Enfin, 3 réunions ont concerné le cycle de travail relatif à la "Gouvernance de l'Eau" et une réunion a été organisée sur la thématique "Langue corse et économie".

20
réunions

14
réunions
en mode organique

6
réunions
en mode thématique

82
rapports examinés

PRÉSIDENTE :

Nadine NIVAGGIONI

VICE-PRÉSIDENT :

Ghjuvan'Santu Le MAO

RAPPORTEURE :

Vannina Chiarelli Luzi

MEMBRES :

ACQUAVIVA Jean-Félix,

ARENA Jean-Baptiste, ARRIGHI

Véronique, CAITUCOLI Paul-Joseph,

COMBETTE Christelle, GIACOMETTI

PIREDDA, Josepha, LUCCHINI Jean-

Jacques, MARIOTTI Marie-Thérèse,

MOSCA Paola,

PANZANI Jean-Paul, PIERI Marie-Anne

POLI Antoine, QUASTANA Paul ,

SEATELLI Jean-Louis, SORBA

François, TERRIGHI Charlotte, TIBERI

Julia et VALDRIGHI Hervé.



LA COMMISSION DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

Cette commission est composée de 21 membres et présidée par M. Louis POZZO DI BORGO.

La Commission des Finances et de la Fiscalité (CFF) s'est réunie à 12 reprises au cours de l'année 2023.

Sous son format "organique", 11 réunions ont permis d'étudier 1 motion et 259 rapports du Conseil exécutif ; 62 ayant fait l'objet d'un rapport transmis à l'Assemblée de Corse.

Cette instance s'est également réunie sur la thématique "Autonomie sous l'angle de la Fiscalité". 10 réunions ont été réalisées en distanciel, 1 en mode mixte.

Une réunion plénière en format "inter-commissions"

Au vu de l'importance stratégique de ce dossier, les trois commissions organiques ont été réunies en format inter-commissions pour étudier le rapport "Autonomia" présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse et évoquer les demandes de la Collectivité de Corse en termes d'évolution statutaire.

12
réunions

11
réunions
en mode organique

1
réunion
en mode thématique

259
rapports
et motion examinés



**Louis
POZZO DI BORGO**
Président

PRÉSIDENT :

LOUIS POZZO DI BORGO

VICE-PRÉSIDENTE :

Juliette PONZEVERA

RAPPORTEUR :

Joseph SAVELLI

MEMBRES :

Jean-Christophe ANGELINI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Angèle CHIAPPINI, Anna Maria COLOMBANI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Jean-Charles GIABICONI, Xavier LACOMBE, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Pierre POLI, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Hyacinthe VANNI.

LA COMMISSION POUR LES POLITIQUES DE SANTÉ

Cette commission est composée de 16 membres et est présidée par Mme Danielle ANTONINI.

Elle s'est réunie à 11 reprises en 2023 ; 4 réunions ont été tenues en mode "organique" pour étudier 1 motion et 5 rapports du Conseil exécutif ; 4 ayant fait l'objet de la rédaction de rapports transmis à l'Assemblée de Corse.

De plus, 7 réunions thématiques ont été organisées pour étudier des thématiques d'actualité :

- **Obésité chez l'enfant : plusieurs volets ont été abordés : médical, préventif, institutionnel**
- **Registre Général des Cancers en Corse**
- **Schéma Régional de Santé**
- **Devenir de la maternité de Portivechju**

Ces réunions se sont majoritairement déroulées en distanciel, 1 seule ayant été délocalisée sur site. Cette Commission est particulièrement active et se saisit de toutes les thématiques sanitaires liées à l'actualité, notamment grâce à un important et régulier travail d'audition de l'ensemble des professionnels de santé et des différents secteurs impactés. Eu égard au constat réalisé par les acteurs de santé de la petite enfance, d'une augmentation importante du nombre d'enfants présentant un surpoids, la Commission a décidé de saisir de cette problématique et elle a ainsi mis en place un cycle d'auditions afin d'étudier les causes, complexes, de cette situation, pour tenter d'en prévenir les conséquences. Ces travaux, qui ont porté successivement sur les volets médical, préventif et institutionnel ont donné lieu à un rapport intitulé **"Obésité chez l'enfant"**, transmis à l'Assemblée de Corse en octobre 2023.

Enfin, une motion relative au risque de fermeture de la Maternité de Portivechju a été rédigée par l'ensemble des groupes politiques et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse lors de sa session des 30 et 31 mars.



11 réunions

4 réunions *en mode organique*

7 réunions *en mode thématique*

6 rapports et motion examinés



Danielle ANTONINI
Présidente

VICE-PRÉSIDENTE :

Eveline GALLONI D'ISTRIA

RAPPORTEUR :

Jean-Marc BORRI

MEMBRES :

Véronique ARRIGHI, Marie-Claude BRANCA, CAMPANA Françoise, athy COGNETTI-TURCHINI, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Pierre GHIONGA, Vanina LE BOMIN, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Véronique PIETRI et Pierre POLI.

LA COMMISSION DES COMPÉTENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES ET POUR L'ÉVOLUTION STATUTAIRE DE LA CORSE



ROMAIN COLONNA
Président

Cette commission est composée de 16 membres et est présidée par M. Romain COLONNA.

Elle s'est réunie 11 fois sur l'année 2023, majoritairement en mode hybride présentiel/distanciel. Elle a joué un rôle clé dans le cadre du processus de négociation avec l'Etat.

2 réunions "organiques" ont eu lieu, pour examiner 3 rapports du Conseil exécutif, tous ayant fait l'objet de rapports transmis à l'Assemblée de Corse.

9 réunions thématiques ont également été organisées, dans le cadre de la mission confiée à la Commission de réfléchir à des axes de propositions institutionnelles et constitutionnelles pour l'île.

1 rapport thématique "Vers un statut d'autonomie pour la Corse" a été réalisé à la suite du cycle de travail "autonomie" qui a donné lieu à 7 séances d'auditions et 2 séances de travail.

Ce rapport a été présenté devant le CESEC, l'Assemblea di a Giuventù et enfin lors de la session de l'Assemblée de Corse du 30 juin qui en a pris acte à l'unanimité.

PRÉSIDENT :

Romain COLONNA

VICE-PRÉSIDENT :

Don-Joseph LUCCIONI

RAPPORTEURE :

CAMPANA Françoise

MEMBRES :

Jean-Felix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Martin MONDOLONI, Jean-Paul PANZANI, Marie-Anne PIERI et Véronique PIETRI.

11
réunions

2
réunions
en mode organique

9
réunions
en mode thématique

3
rapports examinés

1
rapport thématique

7
séances d'auditions

2
séances de travail pour
finaliser le rapport
autonomie



LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES, DES RELATIONS INTERNATIONALES ET MÉDITERRANÉENNES



**PAUL-JOSEPH
CAITUCCOLI**
Président

4

réunions

4

*rapports
examinés*

Cette commission est composée de 16 membres et est présidée par M. Paul-Joseph CAITUCCOLI.

Elle s'est réunie 4 fois sur l'année 2023 en mode organique ;

4 rapports du Conseil exécutif ont été examinés et ont fait l'objet de la rédaction de rapports transmis à l'Assemblée de Corse.

Ces réunions ont majoritairement été organisée en distanciel (une seule ayant été tenue en mode hybride).

PRÉSIDENT :

PAUL-JOSEPH CAITUCCOLI

VICE-PRÉSIDENT :

Jean-Jacques LUCCHINI

RAPPORTEUR :

Paula MOSCA

MEMBRES :

Jean-Baptiste ARENA, Didier BICCHIERAY, Vannina CHIARELLI LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Santa DUVAL, Vanina LE BOMIN, Jean-Paul PANZANI, Antoine POLI, Paul QUASTANA, François SORBA, Charlotte TERRIGHI et Hervé VALDRIGHI.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE



**JEAN-MICHEL
SAVELLI**
Président

Présidée par un membre de l'opposition de l'Assemblée de Corse, M. Jean-Michel SAVELLI, et composée de 16 membres. La Commission de Contrôle est chargée de contrôler les établissements publics, agences, et tout autre organisme au capital duquel participe la Collectivité de Corse et/ou financés par elle, ainsi que toute étude menée à son initiative dans les domaines de compétences de la Collectivité de Corse.

Cette instance ne s'est pas réunie au cours de l'année 2023.

PRÉSIDENT :

JEAN-MICHEL SAVELLI

VICE-PRÉSIDENTE :

Sandra MARCHETTI

RAPPORTEUR :

Marie-Thérèse MARIOTTI

MEMBRES :

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Marie-Hélène CASANOVA SERVAS, Christelle COMBETTE, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Martin MONDOLONI, Jean-Paul PANZANI et Pierre POLI.

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX FONCTIONS SUPPORTS : ASSISTANCE JURIDIQUE, TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La Direction de l'Assistance Juridique Technique et Administrative, composée de deux services, a pour missions de permettre l'exercice du mandat des élus dans des conditions optimales, aussi bien sur le plan juridique, qu'administratif et technique.

Dans ces domaines, l'année 2023 a été l'occasion, dans un contexte de discussions institutionnelles, de démontrer les capacités de notre institution à maintenir ses missions et à les border juridiquement.

Ainsi, l'obligation de procéder à la traduction simultanée et de retranscription/traduction des débats de l'Assemblée de Corse a conduit les services à s'adapter à de nouvelles pratiques techniques, mises en œuvre par la direction à la demande du Directeur général des Services en collaboration notamment avec la mission "Langue Corse" mais également avec des prestataires extérieurs.

Sur le plan juridique, la Direction a développé une nouvelle compétence en procédant à la création d'une cellule en charge de l'élaboration de marchés publics au sein du Secrétariat général de l'Assemblée de Corse, avec l'appui de la Direction des marchés.

Elle a ainsi concouru à assurer l'exercice du débat démocratique tant dans le cadre des réunions de l'Assemblée de Corse que des commissions qui la composent, grâce à l'élargissement de ses missions.

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE, ARCHIVAGE, NUMÉRISATION

La première mission du service consiste à assurer l'organisation technique des séances de l'Assemblée de Corse (régie audiovisuelle, sténotypie des débats, reprographie). Quatre pôles constituent ce service : le pôle de sténotypie, le pôle de la régie, celui de la reprographie et le pôle de la dématérialisation. Le service assure également les conditions de conservation de la mémoire de l'Institution.

De nombreuses tâches, à la fois techniques et administratives, sont liées à cette mission, à savoir, par exemple :

- La reprographie des rapports du Conseil exécutif, des rapports des commissions de l'Assemblée, les avis du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, les recueils des questions orales, des motions et des amendements, les comptes rendus in extenso des débats de l'Assemblée ;
- La gestion de la régie audiovisuelle, pour les sessions de l'Assemblée de Corse, les sessions de de l'Assemblea di a Giuventù et les assemblées générales du CESEC ;
- La prise et la retranscription en sténotypie des débats de l'Assemblée de Corse ; la correction et la mise en forme des comptes rendus in extenso, puis leur transmission aux groupes politiques de l'Assemblée, aux conseillers exécutifs, aux cabinets du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse ;
- La dématérialisation pour mise à disposition des délibérations de l'Assemblée de Corse sur le site Intranet de la Collectivité de Corse et les rendre accessibles pour les services de la Collectivité ;
- La transmission des rapports du Conseil exécutif et des délibérations de l'Assemblée de Corse pour publication sur le site Internet www.isula.corsica, en liaison avec la Direction de la Communication, ainsi que la publication des délibérations de l'Assemblée de Corse sur le site Assemblea di Corsica ;
- La préparation et la gestion technique, au titre de la Présidence de l'Assemblée, des réunions de commissions organisées en téléprésence ou en visioconférence.

Le service a été fortement sollicité, en 2023 afin de garantir les conditions permettant aux différentes instances de se réunir en présentiel et en distanciel.

Il a assuré le bon déroulement technique de la session solennelle tenue par l'Assemblée de Corse à laquelle M. Emmanuel MACRON, Président de la République, en visite officielle en Corse, a participé.

Les services mis en place pour les élus et leurs collaborateurs (streaming « privé » de réunions, captation audio et vidéo, mise à disposition des fichiers afférents, réunion TEAMS,...) sont entrés dans une période de normalisation.

Au cours de l'année 2023, l'Assemblée de Corse a siégé principalement en présentiel, la Commission permanente quant à elle favorisant la visioconférence ou le mode mixte.

L'ensemble des pôles (sténotypie, reprographie, archivage, régie) a poursuivi ses efforts, les réunions à distance ou en mode mixte constituant une contrainte supplémentaire.



CESEC



ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ



ASSEMBLEA DI I ZITELLI



ATELIER - DÉRIVES MAFIEUSES



RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES BACHELIERS



CONFÉRENCE - CP2050

Oltre les travaux de l'Assemblée de Corse, la régie a également assuré le suivi des séances ordinaires : du CESEC, de l'Assemblea di a Giuventù, des conférences organisées dans le cadre des 40 ans de l'Assemblée de Corse et autres événements (cérémonie des vœux ; ateliers/groupes de travail "dérives mafieuses", "éthique et politiques publiques"; réunion "mutuelle, santé, prévoyance pour les agents de la CDC"; conseil d'administration de l'Office foncier de Corse ; "CEAC Agence de l'Urbanisme et de l'Environnement" ; manifestation "Rendez-vous au jardin"; cérémonie de remise de médailles aux premiers agents de la Collectivité ; accueil d'étudiants ; réunion DDSI/agences/offices sur le thème de la cybersécurité ; séminaire CESEC en lien avec la Fondation de l'université sur l'intelligence artificielle ; réunion "croisières" ; assistance dans le cadre de formation du CNFPT au sein de la CdC ; "Erasmus+" ; conférences "Corsica Pruspettiva 2050" ; réception en l'honneur des bacheliers ayant obtenu la mention Très bien ; prix "Andria Fazi" etc.).

Le service a également participé aux travaux de préfiguration concernant le projet global de modernisation des hémicycles, en lien avec la DDSI et la direction des bâtiments.

Sans compter les réunions des commissions organiques, du CESEC et de la Chambre des Territoires, le service a géré directement plus de 234 heures de réunions (présentiel/et mixte présentiel/distanciel), 126 heures d'enregistrement divers.

En 2023, il a plus globalement participé à l'organisation de plus de 170 réunions ou événements dont :

- **13 sessions** de l'Assemblée de Corse,
- **23 réunions** de la Commission Permanente (dont 12 en mode mixte "présentiel et audiovisuel teams", 2 en mode "présentiel", 9 en mode "audiovisuel teams"),
- **3 conférences** "40 anni Assemblea di Corsica" et 2 projections de films "40 anni Assemblea di Corsica",
- **1 conférence** "Corsica Pruspettiva 2050",
- **4 réunions** de l'Assemblea di a Giuventù et plus de 10 autres réunions relatives à l'Assemblea di a Giuventù (réunions de la commission permanente, renouvellement de la CP, conférence des Présidents, réunion intercommissions...),
- **11 réunions** du CESEC et 1 conférence-débat du CESEC,
- **11 réunions** des ateliers-groupes de travail "dérives mafieuses".

COMPTES RENDUS IN EXTENSO (CRI)

- 3104 pages d'in extenso rédigées pour l'année 2023.
- La séance ayant donné lieu à l'in extenso le plus conséquent est celle des 27 et 28 juillet 2023 (338 pages).
- 83 recherches et envois personnalisés ont été effectués en sus de la transmission des comptes rendus intégraux (diffusion sélective d'extraits de CRI).

CONSERVATION ARCHIVAGE

Le travail d'archivage vidéo des sessions des mandatures précédentes s'est poursuivi tout au long de l'année, comme le traitement des documents administratifs de l'Assemblée de Corse, tant au format électronique qu'au format papier.

En 2023, ce sont plus de 18 mètres linéaires de documents au format papier et plus de 946 documents au format électronique qui ont été traités en termes de conservation (sans compter les CRI).

en chiffres & en images

+170
réunions
ou événements

234
heures
de réunions

126
heures 
d'enregistrement

11 
réunions



4 
réunions

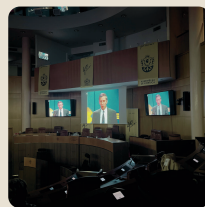


3 
conférences
2 
projections
40 anni di l'Assemblea di Corsica

1 
conférence
Corsica Pruspettiva 2050



REMISE
DES MÉDAILLES



PROJECTION - 40 ANNI



INSTALLATION
DE LA CHAMBRE
DES TERRITOIRES



CEAC AUE



RÉCEPTION EN L'HONNEUR
DES BACHELIERS



SÉANCE SOLENNELLE



CONFÉRENCE - CP2050



VISITE - ANTONI VICENS
VICENS



REMISE
DES MÉDAILLES



CONFÉRENCE - 40 ANNI



COMMISSION



PRIX ANDRIA FAZI



RÉCEPTION EN
L'HONNEUR DES
BACHELIERS



ATELIER - DÉRIVES
MAFIEUSES

SERVICE RESSOURCES ET MOYENS

LE PÔLE JURIDIQUE

Celui-ci assure des missions de conseil, la veille juridique sur l'ensemble des évolutions institutionnelles, juridiques et organisationnelles en lien direct avec le déroulement des travaux de notre assemblée délibérante, des commissions et groupes de travail.

Par ailleurs, il a la charge du suivi administratif et financier des marchés publics relatifs à la traduction simultanée et à la retranscription/traduction des débats de l'Assemblée de Corse.

Il lui appartient également d'organiser et de mettre en œuvre un fonds documentaire thématique, basé sur les principaux dossiers traités de façon récurrente par l'Assemblée de Corse.

Au cours de l'exercice 2023, dans la continuité du travail initié lors du renouvellement de mandature, le pôle juridique a également procédé à la rédaction des délibérations rendues nécessaires par les modifications de désignations au sein des divers organismes extérieurs, intervenues en cours d'exercice, à la suite d'un renouvellement d'instance ou à l'initiative des conseillers à l'Assemblée de Corse.

Ce travail permet le suivi et la mise à jour des désignations au sein de plus de 250 organismes extérieurs.

Enfin ce pôle assure l'interface avec la Direction des Ressources Humaines pour toutes les questions relatives à la gestion des personnels. A ce titre, il intervient dans le cadre du recensement et de la transmission des états relatifs aux heures supplémentaires et aux besoins collectifs et individuels de formation sollicités par les agents du Secrétariat Général.

Ce pôle est également, de manière plus limitée, le relais des collaborateurs des groupes politiques de notre assemblée.



LE PÔLE **SERVICE AUX ELUS**

L'activité de ce pôle est consacrée à l'amélioration des conditions d'exercice du mandat d'élu.

Il est ainsi chargé de la mise en œuvre du plan de formation, voté conformément à la loi, en début de mandature et de la prise en charge des différentes actions de formation individuelles ou collectives sollicitées par les conseillers à l'Assemblée de Corse dans le cadre de leurs droits spécifiques.

Ainsi, dans le cadre de l'installation de la nouvelle assemblée en juillet 2021, le règlement relatif à la formation des conseillers à l'Assemblée de Corse et des conseillers exécutifs a été adopté par la Commission permanente délibérante, lors de son examen le 29 septembre 2021.

Concernant sa mise en œuvre, il est à noter qu'une action de formation à destination de 3 conseillers à l'Assemblée de Corse a été mise en œuvre dans le courant du mois d'avril 2023, auprès de l'Institut pour la Formation des Elus Territoriaux (IFET), sur le thème "Déontologie et prévention des conflits d'intérêts".

Ce service aux élus est également chargé de la gestion des déplacements des membres des différentes instances (Assemblée de Corse, Assemblea di a Giuventù, Comité d'évaluation des politiques publiques) ou de tout expert missionné dans le cadre des travaux de l'Assemblée de Corse et de ses commissions, pour ce qui concerne la réservation de titres de transport, le remboursement des frais liés aux indemnités kilométriques, aux repas et nuitées. Il est à ce titre, l'interlocuteur privilégié des élus et des collaborateurs des groupes politiques pour toutes questions relatives à ce domaine.



03

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Direction des Initiatives parlementaires et de la Coopération assure la gestion des instances consultatives rattachées à l'Assemblée de Corse, et créées à l'initiative de celle-ci, dans les domaines de la Jeunesse, de l'Evaluation des politiques, de la Prospective et aussi, de la coopération entre régions voisines. Ces instances ont vocation à faciliter l'accès des citoyens aux institutions, en les intégrant au débat public, à la prise de décision ou à la mise en œuvre des politiques territoriales ; à enrichir les décisions des élus par des réflexions scientifiques sur les enjeux d'avenir ; et à renforcer l'ouverture de la Corse sur son environnement méditerranéen. La Direction, dans le même esprit, a assuré l'accueil de visiteurs et notamment de groupes scolaires, à l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ

Créée en juillet 2016, renouvelée en 2019 puis 2021, présidée par Marie-Antoinette Maupertuis, cette instance consultative sans équivalent dans les régions françaises se compose de 62 conseillers âgés de 16 à 29 ans, émanant de 4 collèges (15 étudiants, 9 lycéens, 7 actifs et salariés, 31 candidats libres) dans le respect global de la parité.

En 2023, l'Assemblea di a Giuventù a vu les jeunes conseillers participer activement au processus de négociation d'un statut d'autonomie pour la Corse, et s'impliquer dans les ateliers de concertation consacrés à la lutte contre les Dérives mafieuses. 4 séances publiques se sont tenues les 10 mars, 1er juin, 13 juillet et 22 novembre, préparées par 15 réunions de commissions et 7 Conférences des Présidents. Elles ont donné lieu à 27 questions orales, 2 questions écrites, 15 motions et 1 résolution.

L'Assemblea di a Giuventù a par ailleurs tenu 4 débats d'orientation générale :

- **“Ritirata è mudellu di l'impieggu : valurizzazioni di u travagliu è sulidarità”** (10 mars 2023),
- **“Peuple, citoyenneté, identité : quel avenir pour la Corse ?”** (1er juin 2023),
- **“Quelle place pour la Corse dans l'Europe ?”** (13 juillet 2023),
- **“L'Agriculture, quelles perspectives pour la jeunesse corse ?”** (22 novembre 2023).

4
séances publiques

15
*réunions
de commissions*

27
questions orales

2
questions écrites

15
motions

L'Assemblea a émis 8 avis motivés sur saisine du Conseil exécutif concernant :

- le rapport d'orientation Langue corse (février),
- les rapports sur l'Egalité Femmes/Hommes (mars),
- le Développement durable (mars), Autonomia (juillet),
- les Espaces Naturels Sensibles (octobre),
- la convention quadriennale avec l'Université (octobre),
- la DSP aérienne (novembre),
- le rapport d'orientation de soutien au Travail et à l'Emploi (décembre).

Elle a, de son côté, pris l'initiative de produire ou engager 7 rapports de commissions sur :

7
rapports
de commissions

1
résolution

4
débat

8
avis

- l'abandon du plastique "Per falla finita incù u plasticu ghjitevole"
- la valorisation de la laine corse "Laine corse : du processus de récolte jusqu'à l'utilisation, un matériau et une philosophie à valoriser"
- la drogue "La jeunesse et la drogue en Corse : prévention et moyens de lutte"
- la mobilité dans les transports "Ghjuventù Mobilità"
- le tourisme "Vers une nouvelle dynamique touristique"
- le développement technologique "Un technopôle de l'innovation, comme dynamique du développement économique de la Corse" & "Encapacitation numérique"

A cet effet, des échanges avec 8 conseillers exécutifs ont eu lieu.

L'Assemblea di a Giuventù s'est également impliquée dans deux démarches politiques majeures de la Collectivité : l'Autonomie (présentation du rapport COLONNA "Versu un statutu d'autunumia pà a Corsica" en réunion inter-commissions le 20 juin ; rencontre avec le président Emmanuel MACRON à la préfecture d'Aiacciu le 27 septembre ; audition par la commission des Lois de l'Assemblée nationale à Aiacciu le 10 novembre) ; la lutte contre les Délices mafieuses (participation aux 5 ateliers thématiques entre février et juillet).

Il faut noter enfin que l'Assemblée de Corse, par sa délibération du 1er décembre 2023 (n° 23/156 AC), a prorogé de six mois la 3^e mandature 2021/2023 de l'Assemblea di a Giuventù, soit jusqu'au 3 juin 2024 ; et qu'une réflexion approfondie a été menée en 2023 par la Conférence des Présidents sur le renouvellement de l'Assemblea di a Giuventù et sur son évolution.



LE COMITÉ D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Créé à l'initiative de l'Assemblée en 2015, refondu en février 2020 pour accorder un rôle prépondérant aux représentants des citoyens, aux collectifs et aux mouvements associatifs, installé en janvier 2021, le Comité d'Evaluation, composé de 51 membres, est une instance novatrice à plus d'un titre : En effet il a initié la démarche d'évaluation dans le monde des collectivités publiques insulaires, un cinquième de son effectif est composé de citoyens tirés au sort et sa présidence est exercée par une personnalité extérieure à la Collectivité, Madame Marie-France BERENI-CANAZZI. Les membres du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse s'abstiennent d'interférer dans les réflexions.

11 réunions plénières du Comité, de son Bureau et de ses Commissions se sont tenues en 2023. Cette année a été celle de la finalisation du 1er rapport du Comité d'Evaluation des Politiques Publiques. Le premier sujet évalué - Tirer les enseignements de la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 sur notre territoire et favoriser le retour d'expérience en croisant différents points de vue, au premier rang desquels se trouve celui du "citoyen" - avait vocation à répondre à une préoccupation majeure de la population corse, même si celui-ci ne relevait pas entièrement des compétences de la Collectivité de Corse.



**MARIE-FRANCE
BERENI-CANAZZI**
Présidente

UNE PREMIÈRE ÉVALUATION

L'objectif de cette première évaluation a été de proposer des pistes pour une amélioration et un enrichissement des politiques publiques mises en œuvre par l'Assemblée de Corse et le Conseil Exécutif au service de la population et des citoyens.

L'évaluation menée de 2021 à 2023 a également permis au CEPP de mettre en place des méthodes et des techniques d'évaluation adaptées, de façon à permettre aux membres du Comité de disposer d'une véritable culture de l'évaluation, dans le cadre d'une démocratie moderne et renouvelée. Des auditions, des questionnaires d'enquêtes, des analyses quantitatives et qualitatives, appuyées par des démarches documentaires approfondies, ont ainsi permis la participation des citoyens, avec, in fine, la mise en œuvre de recommandations et de préconisations à l'attention des élus.

Le regard apporté par les citoyens aide les élus de la Collectivité à "faire mieux" et à progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques au service de la Corse et de sa population.

11
réunions
plénières

1
rapport

Le document produit, couvre la période allant de mars 2020 à septembre 2021. L'étude, qui se veut "une photographie à l'instant T", se penche sur l'action de la Collectivité de Corse aux débuts de la crise sanitaire, tout en prenant soin d'établir son périmètre d'action et de distinguer, s'agissant de la politique de la santé, ce qui relève du régalién et du territorial.

Adopté en séance plénière du CEPP le 20 janvier 2023, il comporte une série de préconisations qu'il estime applicables dans les domaines médical, social, économique et institutionnel, et qui pourront, autant que possible, être prises en compte dans les politiques territoriales. La Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie Antoinette MAUPERTUIS a apporté sa contribution à deux reprises : en février 2022 tout d'abord, en offrant son expertise en termes de méthodologie de travail puis en mai 2022 au titre de ses anciens mandats de Conseillère exécutive, Présidente de l'ATC.

La synthèse des travaux du CEPP sur cette première thématique a été présentée à l'Assemblée de Corse lors de la session du 27 juillet 2023 par sa Présidente Madame BERENI-CANAZZI, en présence de ses deux Vice-Présidents, Messieurs Alain Di MEGLIO et Charles CASABIANCA.

L'évaluation des politiques publiques a été menée dans un esprit de transparence, d'ouverture et de concertation, avec une large implication des citoyens. Elle s'est aussi inspirée des grands principes de l'évaluation comme la neutralité, la transparence, la distanciation, la responsabilité, etc.



“Rien n'est possible sans les hommes,
rien n'est durable sans les institutions”.

Jean Monnet



22 corsu Grandval
20000 Aiacciu

www.isula.corsica/assemblea